



**N°26**  
**LE MAGAZINE**  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT

**2020-2023**  
**BILAN DE**  
**MI-MANDAT**

UNE VILLE  
**SOLIDAIRE ET**  
**FRATERNELLE**

UNE VILLE  
**JEUNE ET**  
**DYNAMIQUE**

HOMMAGES

**Juin 2023**



# VIVRE À SOLLIÈS



EcoQuartier, promenade des Solliès

**LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ EN PAGE 52**



## EDITORIAL

### Mi-mandat : un bilan éloquent !

Chères amies, chers amis sollièspontois,

Ce bulletin vous propose **le bilan de mi-mandat** concernant les trois années qui ont suivi les élections municipales de mars 2020 où, pour la troisième fois consécutive, vous m'avez confié la gestion de la cité.

Ce bilan montre que les réalisations effectuées dépassent les promesses électorales et permet d'envisager celles qui suivront jusqu'à la fin du mandat en 2026. Il conforte aussi notre démarche politique qui conjugue la nécessaire modernisation de Solliès-Pont, dans le respect de l'environnement et dans la préservation de notre identité rurale.

**L'Habitat et l'Emploi occupent une place essentielle** avec le développement du marché locatif capable d'attirer une nouvelle population de jeunes actifs par des opérations immobilières qui, comme l'EcoQuartier des Allées du Château, sont soucieuses de l'impact environnemental et de la préservation du capital foncier de la commune.

L'extension de notre Zone d'Activités, le développement d'une offre commerciale de qualité répondant aux besoins d'une nouvelle population ont également permis de répondre au grave défi démographique posé par une population vieillissante et décroissante. Ainsi, succédant à une série de fermetures, la réouverture de classes dans nos écoles primaires a démontré s'il le fallait le bien-fondé de notre politique de l'Habitat.

**La progression en qualité de l'aménagement urbain** et la poursuite des travaux d'équipement ont également contribué à renforcer l'attractivité de la commune.

Le bilan est éloquent quand on considère la réhabilitation de notre voirie communale, la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, l'ouverture du grand chantier de la future médiathèque, la création de notre Centre d'Archives Municipales, mais aussi l'extension du cimetière communal et la rénovation réussie de l'église Saint Jean-Baptiste, qui sont autant d'opérations susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des administrés, et cela dans des domaines aussi variés que la Santé, la Sécurité ou l'accès à la Culture.



**D'autres chantiers vont suivre** comme celui du nouvel EHPAD transféré à l'Ecoquartier, agrandi et modernisé, dont les travaux vont commencer cette année après un combat que nous avons mené pendant 10 ans pour écarter les difficultés financières et administratives.

Avant la fin du mandat, la crèche municipale sera réhabilitée et agrandie, la réhabilitation des voiries poursuivie, notamment la RD 58 dans la plaine qui permettra un cheminement doux. Enfin, dès cette année, deux importantes opérations de rénovation vont concerner notre centre urbain, celle de l'hypercentre autour de l'ancienne mairie et de l'actuelle bibliothèque et celle de la traverse des Frères, située dans le quartier Saint Antoine, entre la rue de la République et la salle des fêtes. Ces opérations vous sont présentées dans ce bulletin.

**Ces actions pour une ville jeune et dynamique**, au service d'une population solidaire et fraternelle, ne peuvent se concevoir qu'à l'échelon de la commune en raison de la proximité de celle-ci avec les citoyens dont elle assure la protection. Celle-ci s'est exprimée avec force au cours de la crise sanitaire, et se poursuit dans la défense constante de nos intérêts contre les menées technocratiques d'un Etat trop souvent centralisateur.

**En cela, nous sommes soutenus et réconfortés par l'excellent classement** de la commune dans le palmarès 2023 des "Villes et Villages de France où il fait bon vivre" où Solliès-Pont se classe à la 542<sup>ème</sup> place sur les 34 620 communes de France et à la 11<sup>ème</sup> sur les 153 communes du Var, toutes catégories confondues, un classement enviable et d'autant plus remarquable qu'il s'améliore sensiblement chaque année !

Alors que va débiter la saison estivale qui signe la reprise des événements festifs et culturels dont vous trouverez le détail dans ce numéro et qui contribuent eux aussi à la renommée et à l'attractivité de notre commune, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes et belles vacances bien méritées.

Docteur André GARRON,  
maire de Solliès-Pont

## Sommaire

<b>02</b> .....	Editorial	<b>45</b> .....	Solliès et le lien Armées-Nation
<b>03</b> .....	Bilan mi-mandat	<b>46</b> .....	Hommages
<b>28</b> .....	Les finances	<b>47</b> .....	A l'honneur
<b>29</b> .....	Une ville solidaire et fraternelle	<b>48</b> .....	Vie quotidienne pour mieux vivre ensemble
<b>31</b> .....	Une ville qui s'équipe	<b>50</b> .....	Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
<b>34</b> .....	Une ville qui privilégie son habitat	<b>51</b> .....	Carnet sollièspontois
<b>38</b> .....	Une ville soucieuse de votre sécurité	<b>52</b> .....	Les festivités de l'été
<b>40</b> .....	Le développement économique		
<b>41</b> .....	Une ville fière de sa jeunesse		
<b>43</b> .....	Une ville riche de sa culture		

N° 26 - Juin 2023 - Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont - 1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - Tél. 04 94 13 58 00 - mairie@solliespont.fr - www.ville-solliès-pont.fr

Directeur de la publication : André Garron - Conception & réalisation : Agence NBCommunication - Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) - Edition : Imprimerie SIRA - Tirage : 7000 exemplaires  
Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.

# Rétrospective

## 2020-2023 : Bilan de mi-mandat

A mi-mandat, trois ans après les élections municipales de 2020, il apparaît utile de dresser le bilan des actions réalisées par la municipalité. Ces actions qui sont dans la continuité de nos deux précédents mandats, répondent et dépassent même les promesses faites au cours de la campagne électorale malgré un contexte particulièrement défavorable en raison de la pandémie et de la crise sociale qui ont sévèrement impacté pendant deux longues années la vie et l'activité économique de notre collectivité.

Nous avons dû protéger la population en accompagnant les contraintes imposées par l'épidémie, que ce soit dans la fourniture de masques, l'accompagnement et le soutien des personnes fragiles et isolées, mais aussi en organisant des centres de vaccination qui se sont révélés précieux et efficaces.

Malgré des conditions exceptionnellement défavorables, nous avons continué de travailler résolument pour l'avenir de la commune. Nos efforts et notre pugnacité ont été récompensés par les résultats obtenus qui répondent aux défis inscrits dans notre programme qui concernent le développement urbain, la protection de l'environnement mais aussi le développement économique et la vie citoyenne.

### LE DEFIL DU DEVELOPPEMENT URBAIN

"C'est répondre aux besoins fondamentaux de tout citoyen comme l'habitat et la qualité du cadre de vie par un aménagement urbain de qualité, dans le respect scrupuleux de notre environnement."

#### UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'HABITAT

Depuis 2020, nous avons poursuivi une politique très active de l'habitat, notamment son volet social, afin de répondre au défi démographique posé par une population vieillissante et décroissante.

Il a fallu construire pour loger et attirer les jeunes actifs et répondre aux sévères contraintes de la loi SRU imposant la réalisation de logements locatifs sociaux (LLS) répondant à un quota de 25% des 5500 résidences principales de la commune, soit 1370 LLS.

Grâce à une fructueuse collaboration avec les bailleurs sociaux et l'Etablissement Public Foncier Régional, et avec le soutien financier de l'intercommunalité permis par le Programme Local de l'Habitat, nous avons depuis 2020 construit, livré ou engagé de nombreuses opérations immobilières, malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire.

##### ■ Les Jardins de So

Située en centre-ville dans le nouveau quartier des Aiguiers, cette opération mixte livrée en juillet 2020 comporte 68 logements dont la moitié de logements locatifs sociaux.



© Ville de Solliès-Pont

##### ■ Les jardins de Solliès 3

Situé à proximité de l'ensemble immobilier des Jardins de Solliès, le long de l'avenue de l'Europe, ce programme immobilier livré en 2021 propose 29 logements locatifs sociaux.



© Ville de Solliès-Pont



# Rétrospective 3 ANS DÉJÀ

## Programme immobilier Alba Flora



Sur le site de l'hôtel Flora, une importante opération immobilière a été décidée. Le projet propose quatre bâtiments en R+2 ainsi qu'une dizaine de maisons individuelles.

150 logements dont 53 logements locatifs sociaux seront réalisés. L'originalité de ce programme consiste en la production d'un contingent de 21 logements répondant aux avantages du Bail Réel Solidaire (BRS) un dispositif qui permet aux jeunes actifs disposant de revenus moyens d'accéder à la propriété en les dispensant d'acheter le foncier.

Les travaux de démolition de l'hôtel ont démarré en janvier 2023. L'opération où le stationnement sera géré en sous-sol pour libérer un maximum d'espaces verts devrait être livrée fin 2024.

## Projet immobilier du Square des Justes



En plein centre-ville, le long du Gapeau, près de notre église et du square des Justes, la société Promogim a acquis des terrains privés pour réaliser un programme immobilier constitué de 2 bâtiments R+2 et R+3, séparés par une voie piétonne créant une percée visuelle entre le square des Justes et la rue de la Serre.

Ce projet qui s'intègre au bâti du centre-ville et qui dispose d'un stationnement intégralement géré en sous-sol, s'inscrit dans une démarche de rénovation urbaine. Il offrira 79 logements dont 30 logements locatifs sociaux gérés par le Logis Familial Varois.

Les travaux viennent de débuter pour une livraison prévue fin 2024.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### ■ Projet immobilier de la Traverse des Frères



Situé à la partie moyenne de la traverse des Frères dans le quartier Saint Antoine, ce projet consiste à construire un petit collectif de 12 logements locatifs sociaux gérés par le Logis Familial Varois et conçu par le bureau CB Architecte.

Ce bâtiment de 2 étages doté de parkings souterrains va supprimer l'obstacle à la circulation constitué par l'emprise d'un garage sur la chaussée.

Il représente surtout le début de la réhabilitation de l'îlot Saint Antoine, une véritable friche urbaine s'étendant sur un hectare entre la salle des fêtes, la rue de la République et la rue Emile Funel, réhabilitation permise par la délocalisation de l'école Notre-Dame et la démarche de maîtrise foncière, qui est développée plus loin.

### ■ EcoQuartier Les Allées du Château



Le chantier de l'EcoQuartier a connu de grandes avancées depuis 2020 malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Ce très important projet porteur de 500 logements, élaboré depuis 2009 par des études complexes de faisabilité et par l'obtention compliquée de la maîtrise foncière, est en passe d'être réalisé.

Répondant aux exigences et aux nombreux critères environnementaux de la charte écoquartier signée en 2013, l'avancée des constructions a déjà permis l'attribution de nombreux logements.

#### ■ Ilot A

- Pose de la première pierre le lundi 22 mars 2021.
- 140 logements dont 50 LLS, 69 en accession et 21 en Logement Locatifs Intermédiaires (LLI).
- 5 bâtiments en R+3 ou R+3 avec attique.
- Création d'un premier silo de stationnement.
- Livraison et attribution fin 2022.



# Rétrospective 3 ANS DÉJÀ

## ■ EcoQuartier Les Allées du Château

### Nouvelle école Notre-Dame

- Inaugurée le 10 janvier 2023.



### Ilot B



© Ville de Solliès-Pont

- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre le 12 mai 2022.
- 3 bâtiments dont un en R+2 et deux en R+3 avec attique. Livraison en 2023.
- 138 logements dont 56 LLS, 78 LLI et 4 en accession.

### Ilot C



© Ville de Solliès-Pont

- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre le 12 mai 2022.
- 4 bâtiments en R+3 avec attique. Livraison en 2024.
- 77 logements dont 18 LLS, 36 LLI et 23 en accession.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### ■ EcoQuartier Les Allées du Château

#### • Ilot D

- 88 LLS Deux bâtiments R+3 avec attique.
- Début de construction 1<sup>er</sup> semestre 2023.



- 17 villas et 35 lots à bâtir en périphérie des îlots C et D en cours de construction.
- 22 novembre 2021 : plantation du 1<sup>er</sup> sujet des 850 arbres prévus sur le site.



#### LABELS ET CERTIFICATIONS

- LABEL ECOQUARTIER EN ÉTAPE 2 décerné le 9 février 2021.
- CERTIFICATIONS QUARTIER DURABLE ET BÂTIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS (adaptation au climat méditerranéen) décernés en 2019, 2020 et 2021.
- LABEL E+C-

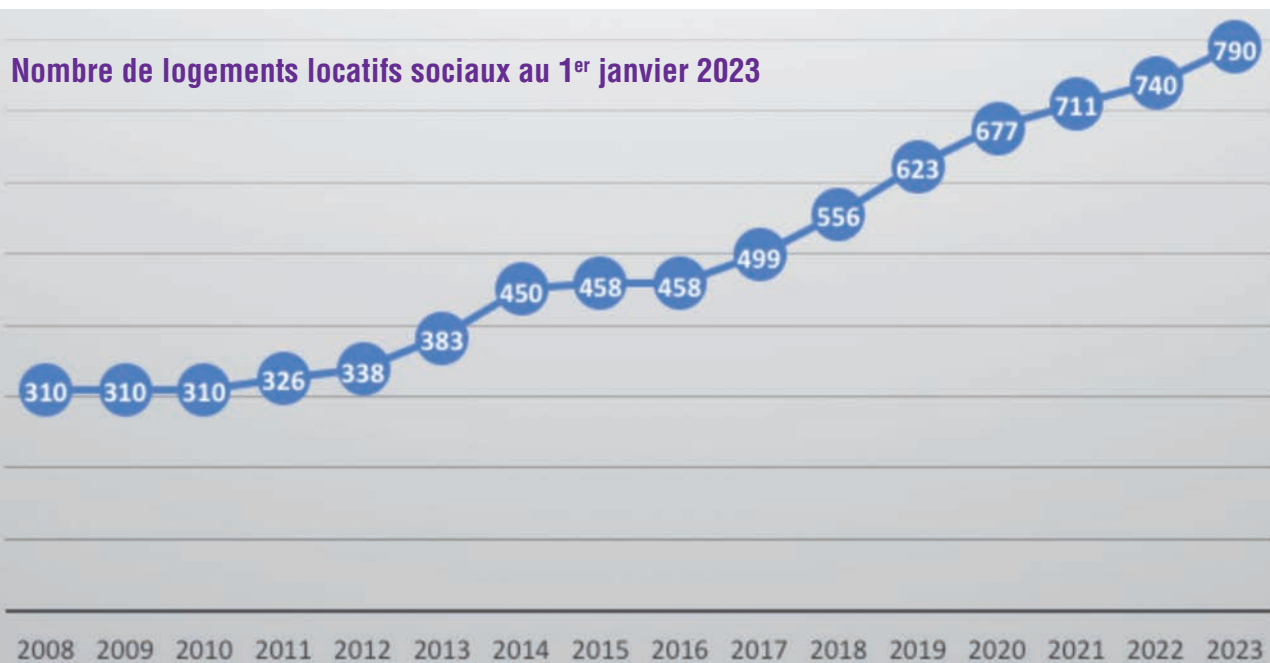
# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### Logements locatifs sociaux financés et/ou réalisés depuis 2021 :

Nom de l'opération	Nombre de logements	Bailleur social	Observations
Les jardins de Solliès 3	29 locatifs sociaux	Grand Delta Habitat	Livrée en 2021
Écoquartier les allées du château - îlot A	140 logements dont 50 locatifs sociaux	Logis familial Varois et Var Habitat	Livrée en 2022
Écoquartier les allées du château - îlot B	138 logements dont 56 locatifs sociaux	Var Habitat et Logis familial varois	Livraison en 2023
Écoquartier les allées du château - îlot C1	77 logements dont 18 locatifs sociaux	Var Habitat	Livraison prévue en 2024
Traverse des Frères propriété Renoux	12 locatifs sociaux	Logis familial varois	Livraison prévue en 2024
Hôtel Flora	153 logements dont 34 locatifs sociaux et 21 BRS	Var Habitat	Livraison prévue fin 2024
Écoquartier les allées du château - îlot D1	88 locatifs sociaux	Var Habitat et Logis familial varois	Livraison prévue en 2025
Square des Justes	79 logements dont 30 locatifs sociaux	Logis familial varois	Livraison prévue fin 2024

### Nombre de logements locatifs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2023



La remarquable progression des logements sociaux (310 LLS en 2008 pour 790 au 1<sup>er</sup> janvier 2023) va se poursuivre et devrait atteindre à la fin du mandat **1150 LLS, soit plus de 800 construits depuis 2008**.

La commune a disposé de nombreux outils partagés avec la CCVG comme l'élaboration du 2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) qui va permettre d'apporter une réponse territoriale aux problèmes liés à l'habitat, mais aussi le **Programme d'Intérêt Général (PIG)** pour la rénovation des logements des centres-villes, soutenue par l'application du permis de louer.

Enfin, pour avoir répondu aux objectifs des 2 contrats de mixité sociale signés avec le préfet, la commune est sortie de l'état de carence. **Un nouveau contrat de mixité sociale** sera signé en 2023 qui permettra de réduire à 25% l'objectif de production des LLS manquants.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### UN AMÉNAGEMENT URBAIN DE QUALITÉ

Réhabiliter le centre-ville, améliorer la circulation et le stationnement, rénover ou créer de nouveaux espaces publics ont conduit à de nombreuses actions pour renforcer l'attractivité de la commune.

#### ■ LA REQUALIFICATION DE NOS RUES

##### Création de la promenade des bords du Gapeau (2021)

Sur 160 mètres, sur la rive droite du cours d'eau derrière notre église un espace naturel privilégié a été dédié à un cheminement piétonnier agrémenté d'un mobilier urbain de qualité et de nouveaux réverbères à LED.



##### Deux réhabilitations de rues ont été budgétisées et vont être engagées très prochainement :

**Le chemin de l'Enclos** entre l'avenue de la Liberté et l'avenue des Oiseaux sur un tronçon de 400 mètres. Début des travaux après la fin du chantier de la Maison de Santé (juin 2023).

**L'avenue des Oiseaux** avec réfection de la chaussée et des trottoirs et création d'une piste réservée aux cheminements doux (octobre 2023).

##### Rénovation de façades Créations de fresques

Nous avons continué d'aider financièrement les propriétaires à rénover les façades des maisons du centre, et commandé de nouvelles fresques qui participent à l'embellissement de la ville.





# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

## UN AMÉNAGEMENT URBAIN DE QUALITÉ

### LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL

D'importants travaux ont encore été consentis pour rénover la voirie communale.

#### Chemin des Fourches

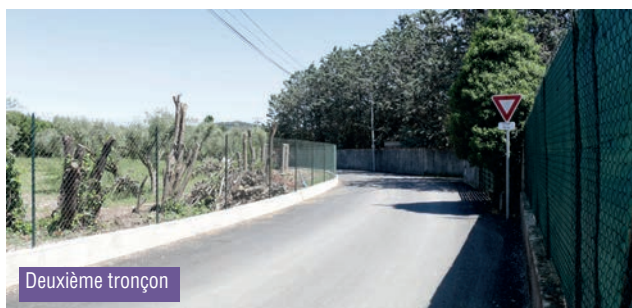
Requalifié sur un linéaire de 200 mètres (2020).

#### Chemin de la Tour

Réhabilitation et élargissement à 4,5 mètres sur 160 mètres premier tronçon) et sur 50 mètres (deuxième tronçon).



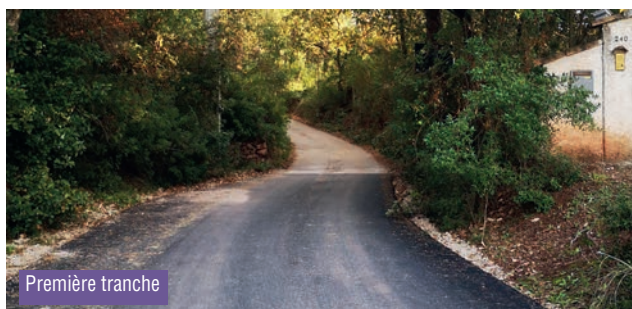
Premier tronçon



Deuxième tronçon

#### Chemin des Renaudes

Chaussée rénovée et élargie sur 2 tronçons.  
Tranche terminale sur 100 mètres (2020).  
Tranche initiale sur 300 mètres (2022).



Première tranche



Deuxième tranche

#### Chemin de la Grande Bastide

Réhabilitation et élargissement à 4,5 mètres sur 160 mètres (2021).

#### Chemin des Fillols

Fin de la réhabilitation du chemin avec 2 tronçons supplémentaires :

- sur 150 mètres jusqu'au chemin du Pont Neuf (2020),
- sur 200 mètres à partir de l'avenue de Beaulieu (2023).



#### Route départementale 58

Réhabilitation de la chaussée sur un tronçon de 200 mètres après la traversée de l'EcoQuartier (2022). Travaux réalisés après la création d'un réseau pluvial.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### LE STATIONNEMENT

Finalisation et ouverture du Parking Beltrame de 75 places (2020).



### LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

Leur importance, chiffrée à **300 000 euros chaque année**, témoigne de la qualité du travail produit par les agents du Centre Technique Municipal illustrée par quelques chantiers.

#### • Rond-point des soldats du feu



#### • Entrée du château



#### • Pont des Suvrières



#### • Réseau d'arrosage du château





# Rétrospective 3 ANS DÉJÀ

## ■ RÉNOVATION ET RÉALISATION DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

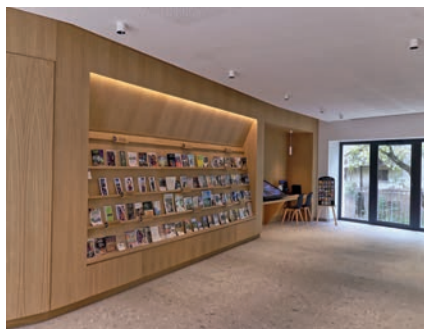
### ■ Création des Archives municipales

Situé dans l'enceinte de Centre Technique Municipal, le Centre des Archives inauguré le **9 mai 2022**, présente sur une surface de 102 m<sup>2</sup> un linéaire de stockage de 634 mètres et des conditions optimales de conservation des archives. *Coût : 310 000 euros*  
*Maître d'ouvrage : Commune de Solliès-Pont*



### ■ Réalisation de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI)

Après les très importants travaux de l'ancien hôtel de la Fontaine, le nouvel OTI propose de nombreuses prestations sur quatre niveaux. Inauguré le **15 septembre 2022**, le nouvel office devient un élément important pour la valorisation de l'économie et du patrimoine culturel de notre territoire. *Coût : 2 millions d'euros. Maître d'ouvrage : CCVG*



### ■ Création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Décidée en 2019 pour lutter contre la désertification médicale annoncée, la MSP va permettre un exercice médical coordonné et collectif. Située sur une parcelle communale de 886 m<sup>2</sup>, disposant d'une surface de plancher de 657 m<sup>2</sup> répartie sur 2 niveaux, elle sera armée de 12 cabinets médicaux, d'une salle de soins et d'urgence et d'une salle de réunion. Livraison prévue en **juillet 2023**, ouverture en septembre. *Coût : 2,2 millions d'euros. Maître d'ouvrage : commune de Solliès-Pont*



# Rétrospective

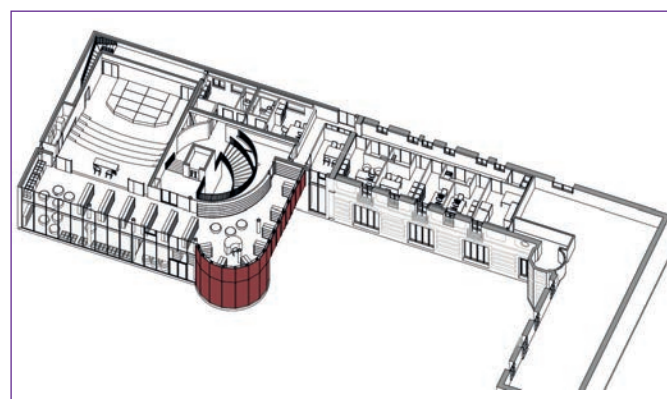
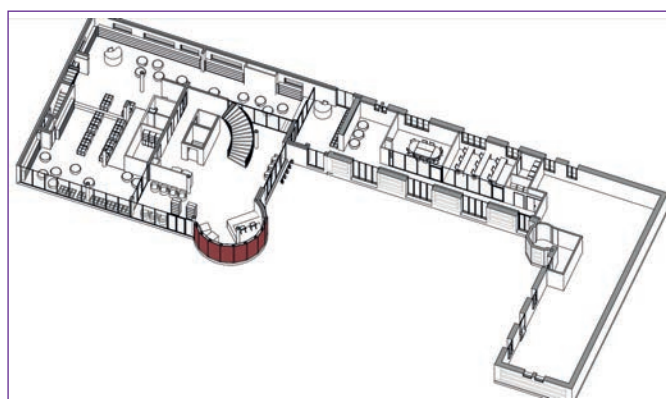
## 3 ANS DÉJÀ

### ■ Construction de la Médiathèque

Destinée à remplacer les locaux vétustes et obsolètes de la bibliothèque municipale de la rue Gabriel Péri, la nouvelle médiathèque située près du CCAS proposera les prestations modernes que réclame une population de 12 000 habitants. Sur une emprise de 1094 m<sup>2</sup> comprenant une aile des anciens communs du château, elle disposera d'une extension sur 2 niveaux de 943 m<sup>2</sup>, comprenant des espaces enfants et adultes ainsi qu'un auditorium de 80 places.

Les travaux ont débuté en janvier 2023 pour une **livraison début 2025**.

*Coût : 4,2 millions d'euros. Maître d'ouvrage : commune de Solliès-Pont*



### ■ Réhabilitation de l'Eglise Saint Jean-Baptiste

Fleuron de notre patrimoine avec le château Forbin, la rénovation de l'église commencée en 2009 avec la réhabilitation de l'orgue Callinet et des enduits intérieurs s'est poursuivie en 2020 avec la rénovation du clocher.

Le remplacement des charpentes et du toit, puis la réfections des façades ont suivi ainsi que la restauration du fronton en pierres de taille.

La réhabilitation du presbytère et de la salle Saint Dominique signifiera **en juin 2023** la fin de cet important chantier.

*Coût : 1,8 millions d'euros. Maître d'ouvrage : commune de Solliès-Pont*



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### Extension du Cimetière Communal

Sur un espace clôturé et paysager de qualité s'étendant sur 2 400 m<sup>2</sup>, 200 concessions supplémentaires ont été réalisées ainsi qu'un colombarium et des cavurnes. Les réservations ont commencé dès 2021.

*Coût : 590 000 euros*

*Maîtrise d'ouvrage : commune de Solliès-Pont*



### Démarrage du nouvel EHPAD



Après que l'Agence Régionale de Santé et le département aient mis en demeure en 2013 la commune de déplacer l'établissement, enclavé qui ne répondait plus aux normes sanitaires, nous avons élaboré un projet sur le site de l'écoquartier. Après 10 ans de lutte pour ne pas dire de combats, les difficultés techniques administratives et financières ont été surmontées.

Les appels d'offre ont été lancés pour la construction d'un établissement sur 3 niveaux sur une emprise de 4500 m<sup>2</sup> au sein de l'îlot B de l'EcoQuartier. Il disposera d'une capacité **portée de 60 à 78 lits**, dont 14 seront affectés à un pôle d'activités et de soins adaptés aux troubles cognitifs.

Située à l'ouest du nouveau quartier, à proximité de la nouvelle école Notre-Dame, et de la future crèche associative, la structure s'inscrit dans un véritable pôle intergénérationnel.

La crise sanitaire, la hausse des coûts ont considérablement compliqué le financement de l'opération qui a été bouclé le 13 mars 2023 par une nouvelle subvention de 1,6 millions euros accordée par le président du Conseil Départemental au cours de sa visite à l'intercommunalité.

La participation de la commune s'élève à 1,3 million d'euros et celle de l'intercommunalité à 400 000 euros.

*Coût : 17,6 millions d'euros. Maître d'ouvrage : EHPAD Félix Pey*

# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les rapports du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat) nous alertent sur les conséquences du réchauffement climatique et de la perte de la Biodiversité. La commune de Solliès-Pont s'est engagée dans de nombreuses actions de développement durable concernant l'aménagement urbain, l'habitat, l'énergie, la mobilité et le traitement des déchets.

Ces actions s'inscrivent dans les politiques pour l'environnement préconisées par la loi Climat et Résilience et le Plan Climat Air Energie Territorial.



### LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

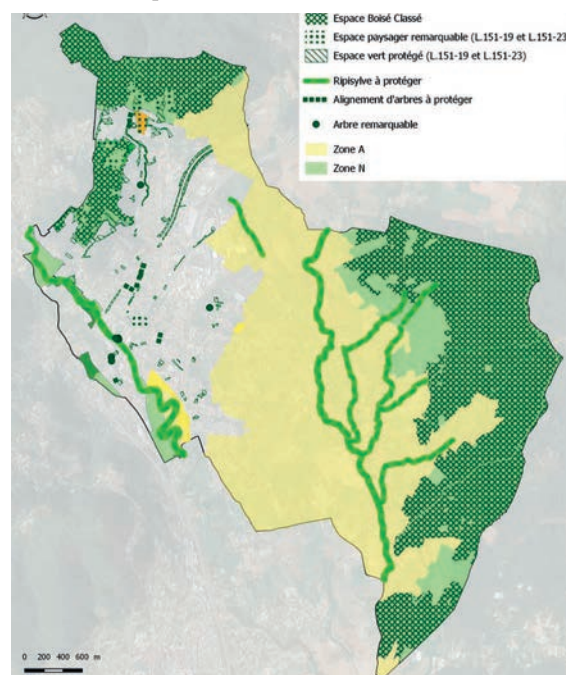
Assurée par le Projet d'Aménagement Durable de notre PLU, celle-ci a considérablement été renforcée par la création d'une **Zone Agricole Protégée**.

#### La création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)

Dans le prolongement du pôle arboricole créé en 2012 par la commune, le projet de ZAP est en cours d'élaboration avec le concours de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER.

Menée à l'échelon intercommunal avec les communes de Solliès-Ville et de La Farlède, cette démarche a pour objectif de lutter contre la rétention foncière et de supprimer les friches agricoles.

A terme elle débouchera sur un **Projet Alimentaire Territorial** pour une alimentation locale de qualité.



#### L'EcoQuartier vitrine écologique et environnementale

Respectueux des critères exigés par la **charte écoquartier** signée par la commune le 27 mai 2013, le projet des Allées du Château s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse.

Le respect de la biodiversité, la préservation et la valorisation des espaces verts (3,5 hectares, plantation de 850 arbres, création de 3 jardins partagés) la conception architecturale bioclimatique des appartements, l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets, sont autant de critères qui témoignent des qualités environnementales de l'opération, reconnues par l'attribution de nombreux labels :

- **Label EcoQuartier 2020** en étape 2 qui correspond à la phase chantier (9 février 2021) ;

- **Certification Quartier Durable Méditerranéen (QDM)** phase conception niveau argent (14 mai 2019) ;
- **Certification Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)** pour les îlots A, B, C1 et D1 ;
- **Label E+C-** Bâtiments à énergie positive et réduction de production de carbone.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ



### ■ L'EcoQuartier vitrine écologique et environnementale

#### Les mobilités douces et les transports en commun :

Les Allées piétonnières, les abris vélos, les parkings silo et souterrains dédiés au stationnement des voitures, une accessibilité aisée à la gare SNCF, aux écoles et aux services du centre-ville privilégient les déplacements doux.

#### Incitation au recyclage :

Quatre points d'apports volontaires pour le tri et la collecte des ordures ménagères dans des conteneurs de grande capacité desserviront le quartier qui profitera également de composteurs collectifs installés dans chaque îlot.

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réduire la production de gaz à effet de serre par une modification des modes de production et de consommation d'énergie. La commune a continué depuis 2020 à œuvrer pour la transition énergétique en s'engageant sur **3 leviers principaux** : les énergies renouvelables, la mobilité décarbonée et les économies d'énergie.

### ■ Les énergies renouvelables



Nous avons continué d'installer des panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments publics depuis 2014. Ainsi, sur une surface de 2000 m<sup>2</sup>, les toits de l'école Frédéric Mistral ont été recouverts de panneaux. Deux centrales viennent d'être installées pour traiter l'électricité produite.

Ce sont en tout, 6000 m<sup>2</sup> de toitures équipées dans la commune qui produisent 1,6 million de kw/h/an, soit l'énergie annuelle consommée par 1000 habitants.

Cette capacité continuera de se développer avec la couverture des toits de l'EcoQuartier.

### ■ La mobilité décarbonée

**Les moyens de transport** dans le territoire, les cheminements doux, le projet de pôle multimodal au niveau de la gare ont fait l'objet d'une étude commandée en 2019 par l'intercommunalité à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) à laquelle la commune a participé. Cette étude fait l'objet d'une actualisation qui débouchera sur un plan d'actions.

**La mobilité en mode électrique** favorisée par l'installation de bornes de recharge au nombre de 2 actuellement, 2 autres en cours d'installation et un rythme de 2 installations nouvelles par an. L'achat cette année de deux véhicules électriques s'inscrit dans le remplacement progressif du parc communal.



#### Une 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage

Identifiée sur le site de l'échangeur des Terrins et faisant partie des 7 aires de covoiturage retenues par l'Etat dans le Var, nous attendons son autorisation pour le début des travaux.



# Rétrospective

3 ANS DÉJÀ

## Les économies d'énergie



- **Les 1300 points lumineux** de la commune vont être progressivement remplacés par des éclairages à LEDS. Ceux de la zone d'activité ont déjà été remplacés par l'intercommunalité. La commune accompagne la réhabilitation des voiries communales par un éclairage qui a été budgétisé à hauteur de 200 000 euros depuis 2021.
- **Mesures de sobriété énergétique** : diminution ou suppression de l'éclairage public nocturne, réglementation du chauffage des locaux communaux.
- **Pose de double vitrage** dans les bâtiments publics, isolation des combles et des façades, installation de pompes à chaleur (200 000 € pour le remplacement des chaudières de l'école Daudet en 2021).



## Le projet Oasis ou la renaturation des cours d'école

Nous avons décidé de renaturer et désimperméabiliser les cours de nos 8 écoles. Cette déminéralisation avec la suppression des enrobés de goudron, permet de lutter contre les ruissellements, tout en proposant un cadre de travail scolaire attractif et dynamisant et permettant de lutter contre les îlots de chaleur.

Réalisé en 2022 pour les trois écoles du groupe scolaire du centre-ville pour un coût de 260 000 euros, ce dispositif va s'étendre aux autres écoles dès cette année et permettre de perméabiliser 6000 m<sup>2</sup> de surface de sol.



## Application du Règlement Local de Publicité (RLP)



Avant



Avant



Après



Après

La révision du RLP votée par le conseil municipal du 26 septembre 2019 a permis, au prix d'une vingtaine de mises en demeure, de supprimer de nombreux panneaux publicitaires de 12 m<sup>2</sup>, notamment sur les entrées de ville et de réduire à 8 m<sup>2</sup> d'autres panneaux dans la zone d'activité et à 4 m<sup>2</sup> sur le reste de la commune.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### ■ Prévention du risque inondation par les eaux de ruissellement

Alors que les travaux de prévention contre les inondations par débordement du Gapeau sont de la compétence du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau alimenté par la taxe GEMAPI, ceux consécutifs aux eaux de ruissellement relèvent de la commune.

#### Tel est le cas du bassin versant du ruisseau de Sainte-Christine.

Plusieurs travaux ont été effectués depuis 3 ans :

- Curage et élargissement du ruisseau.
- Création d'un bassin de rétention de 1200 m<sup>2</sup> en amont de la voie ferrée.
- Etudes de faisabilité engagées pour créer un bassin de rétention au niveau des Capelons, au sud de l'EcoQuartier.
- Création d'un canal pluvial avenue de l'Arlésienne.
- Réalisation d'un tronçon de canal déviant une partie des eaux du ruisseau vers le Gapeau, entre l'autoroute et le stade Murat.



#### Victoire de l'investissement local décerné à la commune pour la réalisation d'un nouveau réseau pluvial au chemin de Sauvebonne.

S'inscrivant dans le schéma d'aménagement du ruisseau de Sainte-Christine sur son bassin versant de 5 km<sup>2</sup> prescrit par arrêté préfectoral du 25 juillet 2018, cette canalisation d'eau pluviale longue de 890 mètres, s'étend de l'extrémité sud de l'EcoQuartier jusqu'au chemin des Ruscats et se prolonge jusqu'au ruisseau de Sainte-Christine par un canal recalibré de 355 mètres. De très importants travaux réalisés de **septembre 2021 à janvier 2022** ont représenté pour la commune une dépense non subventionnée de 600 000 €. Cette opération se singularise par un fort impact sur l'environnement en diminuant le risque d'inondation du quartier jusqu'à une crue trentennale, mais aussi par une indéniable utilité sociale avec la sécurité apportée aux centaines de logements voisins.

Enfin les retombées économiques sont bien réelles avec l'amélioration de la qualité des eaux d'irrigation des vergers et des figuiers consécutive à la séparation des eaux pluviales et de celles des canaux arrosants.

Pour toutes ces raisons, la **Victoire de l'Investissement Local** a été remise au docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, par le Président Régional de la Fédération des Travaux Publics, le 3 novembre 2022 à l'occasion du congrès des maires du Var à Draguignan.

La remise du **prix spécial du jury national** par le président national de la Fédération des Travaux Publics en présence de monsieur Christophe Béchu, ministre de la transition écologique, a eu lieu à Paris le 23 novembre, à l'occasion du Congrès des Maires de France.



# Rétrospective

3 ANS DÉJÀ

## Les journées de l'environnement au château



Organisée par la commune et supportée par de nombreux sponsors, la 3<sup>ème</sup> édition des journées de l'environnement s'est tenue les **30, 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2022** au château.

Animées par les décideurs départementaux concernant les actions susceptibles d'impacter notre environnement, les journées ont eu pour thème le traitement des déchets, la biodiversité terrestre et marine ainsi que l'habitat durable.

Des ateliers réservés aux écoliers ainsi que des expositions et trois conférences ont attiré un nombreux public et fait de ces rencontres un succès mérité.

## Solliès-Pont confirme pour la 2<sup>ème</sup> fois le label 3 fleurs



Après avoir acquis la 2<sup>ème</sup> fleur en 2010 puis la 3<sup>ème</sup> en 2013, le jury régional du label "Villes et Villages Fleuris" a confirmé pour la 2<sup>ème</sup> fois le label 3 fleurs décerné à la commune.

Récompensant l'embellissement de la commune engagée depuis 2008, mais aussi le respect de l'environnement durable et toutes les actions pour l'amélioration de la qualité de vie des administrés, le label 3 fleurs tant convoité a été remis le **16 février 2022** par Renaud Muselier, Président de la Région Sud PACA accompagné de François de Canson Vice-Président de la Région et Président du Comité Régional de Tourisme.



## Solliès-Pont, une ville où il fait bon vivre !

La 4<sup>ème</sup> édition du palmarès dressé le 1<sup>er</sup> février 2023 par monsieur Saussiez, président de l'association des "Villes et Villages de France où il fait bon vivre" distingue et classe selon 187 critères les villes et les villages de France selon la qualité de vie et des services offerts à leurs populations.

Solliès-Pont passe de la 660<sup>ème</sup> position en 2022 à la 542<sup>ème</sup> place sur les 34 820 communes et pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants de la 178<sup>ème</sup> à la 129<sup>ème</sup> place. Au niveau du département, elle demeure à la 3<sup>ème</sup> place.

Cette progression est remarquable quand on considère que la progression des classements 2022 par rapport à ceux de 2021 était comparable !

Nul doute que les créations de l'office de tourisme, de la maison de santé et de la médiathèque, ainsi que la livraison de l'EcoQuartier vont très bientôt faire entrer la commune dans le top 10 des villes du Var !



### Solliès-Pont : classements au palmarès 2023 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national



Positions au niveau départemental



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

## LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

"Supporter le commerce de proximité, développer l'entreprise et l'emploi, soutenir nos agriculteurs, pour une ville dynamique et attractive."

### AIDE AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

- **Renforcement de l'attractivité du centre-ville** (circulation fluide, trottoirs sécurisés, aménagement de nouveaux espaces publics).
- **Animation du centre urbain** par de nombreux évènements et manifestations avec le concours de l'association des commerçants (fête de la Figue, Vintage...).
- **Lutte contre la paupérisation de la population** avec l'implantation de nouvelles habitations dans le centre ancien (Immeubles Marcel Pagnol, la Chocolaterie, nouveau quartier des Aiguiers...).

**Un fait remarquable à souligner** : le soutien de l'association des commerçants pour la création du futur Intermarché dont les nouvelles prestations comme la création d'un espace multi média, sont susceptibles de lutter contre l'évasion de la clientèle vers les grandes surfaces de la métropole.



### LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES extension de la Zone d'Activités

Le mardi **12 avril 2022**, la signature au siège de l'intercommunalité du traité de concession pour l'aménagement de la ZAC des Andues entre les groupes GGL et Var Aménagement Développement a finalisé une longue procédure engagée dès 2015.

Elaboré avec le concours du bureau Citadia, mais aussi de la CCI et de la Métropole, le projet d'extension de la nouvelle zone concerne 31 hectares.

Idéalement située près de l'A57, et de l'échangeur de Sainte Christine, la nouvelle zone comprendra des commerces et des entreprises, qu'elles soient artisanales, logistiques ou immobilières et qui disposeront d'un centre de vie et d'une cité artisanale.

Ce projet économique est exemplaire par son respect de l'environnement, sachant que les espaces dédiés aux acquéreurs ne représenteront que 18 hectares dont un parc paysager de 8,5 hectares.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

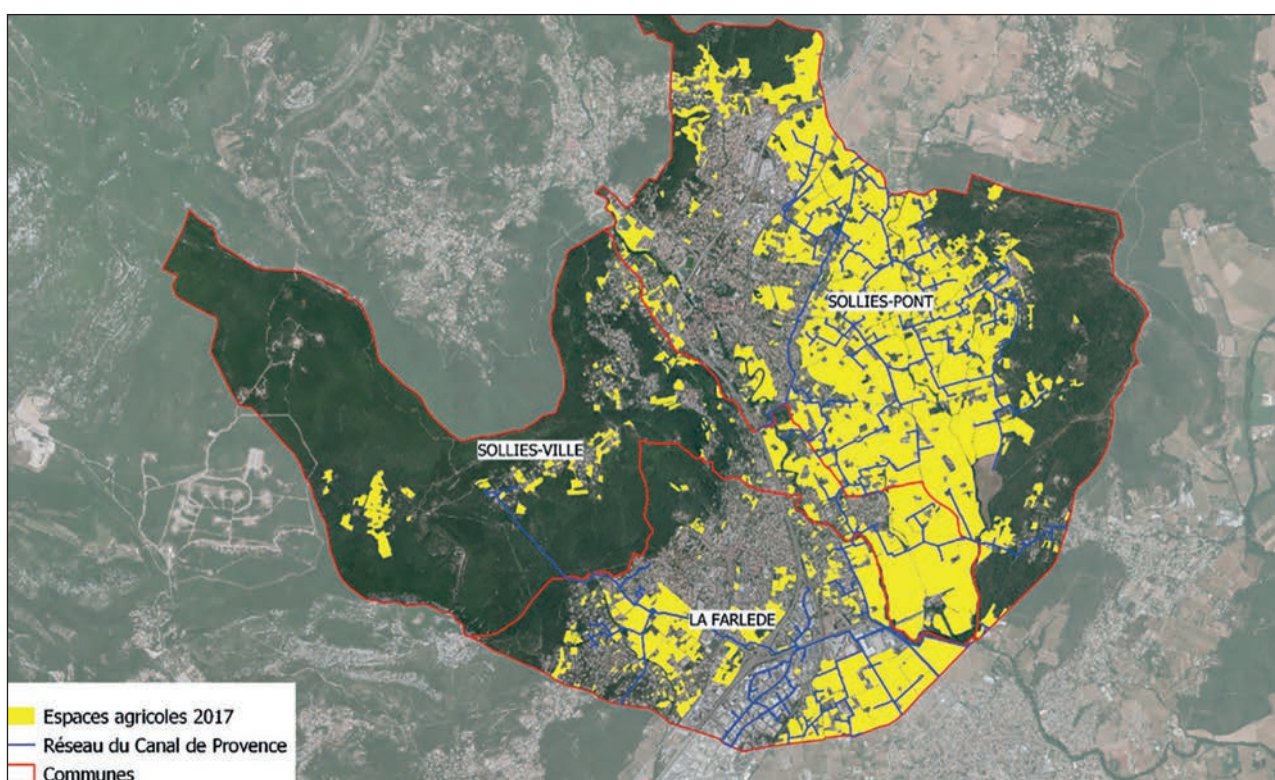
Estimée à 22 millions d'euros, cette opération d'aménagement est prometteuse de la création de plus de 1000 emplois.

Les aménageurs ont entrepris de contacter les 29 propriétaires de la future zone afin de s'assurer de la maîtrise foncière avant que ne débute l'opération qui devrait voir les premières installations des entreprises en 2026.

Signature du traité de concession pour l'aménagement de la ZAC des Andues



## SOUTENIR NOS AGRICULTEURS



Par sa contribution importante à l'économie et à l'identité du territoire de la Vallée du Gapeau, l'agriculture doit être soutenue pour le maintien de l'excellence de ses produits (AOP Figue de Solliès, AOP huile de Provence, AOP côtes de Provence). Cela implique de lutter contre la pression foncière, la rétention et la spéculation, un combat qui a amené la commune à créer en 2014 un pôle arboricole avec la chambre d'agriculture et la SAFER qui a restitué à la culture près de 40 hectares de friches agricoles.

Nous avons décidé d'étendre cette politique aux 1300 hectares que compte la Vallée du Gapeau en créant trois **Zones Agricoles Protégées** (ZAP) intéressant les communes de Solliès-Pont, de Solliès-Ville et de La Farlede.

Cette procédure menée à l'échelle intercommunale sous maîtrise d'œuvre de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER a été lancée **le 13 septembre 2022** au siège de l'intercommunalité.

Enfin, le projet répond à l'appel à proposition du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) auquel a souscrit l'intercommunalité.

Sur le long terme, l'objectif de la ZAP est de protéger la vocation agricole de la zone en renforçant nos PLU.

Un plan d'actions sera établi en concertation avec les agriculteurs et les collectivités pour pérenniser l'agriculture et contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire avec l'établissement d'un **Plan Alimentaire Territorial**.

# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### LE DEFI CITOYEN

"C'est maintenir la qualité du service public au profit du plus grand nombre mais aussi poursuivre une politique sociale et culturelle pour l'épanouissement de chaque individu dans la collectivité solliès-pontoise"

### LA SÉCURITÉ

#### La police municipale



Elle continue d'assumer ses missions de proximité pour la protection des biens et des personnes mais aussi pour la prévention de la délinquance.

En raison du contexte et du risque terroriste, la police a été **réarmée en 2020** et dispose désormais d'un drone servi par un agent qualifié.

Bien équipée, bien motorisée, la PM qui compte **13 agents** dont une secrétaire, un gardien de parc et deux ASVP, a poursuivi sa collaboration avec la brigade de gendarmerie de La Farlède. Elle participe également aux actions du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, un comité très actif et efficace dont la dernière assemblée plénière en décembre 2022 a rassemblé les principaux acteurs du département responsables de la sécurité publique.

#### La Vidéoprotection



La commune a décidé en 2021 de renouveler le système de vidéo-protection installé en 2010 devenu obsolète et insuffisant.

Le nouveau réseau qui sera réalisé pendant le mandat, comptera **72 caméras** dont 5 mobiles. Il sera très performant par la qualité de définition des images et par l'élargissement du champ de vision. L'emplacement

judicieux des caméras, déterminé par la police municipale, en collaboration avec la gendarmerie constituera un atout déterminant pour la lutte contre les infractions et la prévention des incivilités et de la délinquance.

Il est envisagé de connecter les réseaux des 5 communes de la vallée pour une lecture directe des images dans un centre de supervision urbain qui permettra une plus grande réactivité. Ce projet soutenu par le SICTIAM va être mis en œuvre par l'entreprise ERYMA.

Le coût financier pour la commune se chiffre à 1,5 millions d'euros.

#### La prévention des risques majeurs

- Elle a été renforcée par l'actualisation du Plan de Sauvegarde Communal.

- Le Comité des Feux et Forêts de la commune assume, en liaison avec les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Solliès-Pont, la prévention des incendies par la surveillance de nos espaces naturels et en contrôlant les opérations de débroussaillage. Il vient d'être doté d'un véhicule porteur d'eau performant.



- Les actions relevant du Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI) qui concernent les débordements du Gapeau et les eaux de ruissellement sont assumées par la commune et le Syndicat Mixte du Versant du Gapeau. Des actions ont été réalisées depuis 2020 comme cela a été dit au chapitre environnement. (création d'un bassin de rétention, d'un réseau pluvial et d'un dévoiement partiel d'un ruisseau).



Fig. 1 : Synoptique global des aménagements proposés



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### ■ Préserver la Santé Publique



La livraison de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle** en juillet 2023, et son ouverture en septembre vont rétablir, comme il a été dit, une offre de soins satisfaisante qui répondra aux objectifs du projet territorial de santé établi avec l'Agence Régionale de Santé (médecine de prévention, soins d'urgence...).

Le recrutement qui s'est déroulé parallèlement à la construction du bâtiment va permettre une montée en puissance progressive jusqu'à la fin de l'année de l'installation des praticiens généralistes, des spécialistes et des professions paramédicales (sage-femme, infirmières, diététicienne, psychologue...)

Enfin, le début des travaux du futur centre d'imagerie médicale voisin est espéré avant la fin de l'année.

## LE PÔLE FAMILLE SPORT ET SOLIDARITÉ

Pendant la crise sanitaire et la crise économique qui a suivi, nous avons maintenu la continuité et la qualité des services à la population, aux familles et à la jeunesse, sans oublier nos anciens et les plus démunis d'entre nous.

Cette solidarité s'est particulièrement exercée de 2020 à 2022 pendant la pandémie.

### COVID 19 : LA MAIRIE PRÉSENTE AUX CÔTÉS DE LA POPULATION



• **2020-2021** pendant les 2 confinements du printemps et de l'automne avec la confection de masques suivie de la commande et de la distribution de 60 000 masques grand public pour les 5 communes de l'intercommunalité ainsi que de 6000 masques FFP2, mais aussi en aidant les laboratoires pour les dépistages par test PCR, et en entourant plus de 900 séniors.

• **2021** : mise en place d'une campagne de vaccination pour les personnes de plus de 70 ans avec la création d'un centre éphémère de vaccination, opérationnel dès le 1<sup>er</sup> avril, où avec l'aide de nombreux agents et de bénévoles, près de 1000 personnes ont reçu 2 injections, soit 2000 au total.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### CRÉATION DE FRANCE-SERVICES



Succédant à la Maison des Services au public inaugurée en 2016, la création de France Services a amélioré l'offre et la proximité de nombreux services publics.

Inaugurée conjointement par le préfet du Var et par le maire de Solliès-Pont **le 17 mai 2021**, France Services permet aux administrés d'accéder en un lieu unique à de nombreux services publics dont 10 institutions nationales, mais aussi de nombreux partenaires associés.

### LE SOUTIEN À LA POPULATION AVEC LE CCAS

La subvention de 278 000 euros accordée par la commune souligne l'importance du volet social de la politique municipale qui se manifeste en plusieurs occasions : aides ponctuelles, mobilité, accompagnement, événements festifs (thé dansant, fête des grand-mères, repas de Noël, plan canicule, semaine bleue...)

L'aide apportée par la commune pour la création d'un **nouvel EHPAD**, que ce soit pour le montage très difficile du projet ou par une aide financière importante prélevée sur ses fonds propres, a permis de pérenniser une maison de retraite médicalisée de plus grande capacité et répondant aux normes.

**Les matinées de l'emploi** ont repris en 2022 après deux années d'interruption. Réunissant chaque année de nombreux demandeurs d'emplois habitant notre territoire, ces rencontres offrent la possibilité de souscrire des contrats à durée déterminée et de décrocher des promesses d'entretien auprès des entreprises et des institutions locales.



### Les Affaires Scolaires

De nombreuses réalisations ont été entreprises ou poursuivies afin que les 1061 élèves de nos huit écoles publiques profitent de bonnes conditions de confort et de sécurité pour leur scolarité. Elles concernent notamment la réhabilitation des salles de restauration scolaire des écoles Frédéric Mistral et Alphonse Daudet, l'agrandissement et l'insonorisation des réfectoires, l'amélioration des selfs services.

- Maintenance et amélioration de l'outil informatique et de la liaison internet.

- Maintien de la qualité de la restauration scolaire assurée par la cuisine centrale et respectant la loi Egalim.
- Poursuite de la programmation de l'équipement en pompes à chaleur des établissements.
- Renaturation et désimperméabilisation des cours des écoles du groupe scolaire du centre-ville. Travaux prévus l'été 2023 pour les abords de l'école Daudet.
- Poursuite des classes externalisées en montagne l'hiver et à la mer au printemps.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

- **Ouverture de 4 nouvelles classes depuis 2020**, dont une classe inclusive ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Frédéric Mistral.

La fermeture de 8 classes de 2008 à 2020 reflétait le vieillissement d'une population où les décès dépassaient les naissances. Les nouvelles ouvertures confirment le renouveau démographique qu'a permis notre politique de l'habitat.



### Le service Sport et Jeunesse

**D'importants travaux** ont débuté sur le site du stade Jean Murat pour la création de pistes d'athlétisme homologuées par la fédération et le remplacement de la pelouse naturelle par du gazon artificiel qui résoudra les problèmes causés par l'insuffisance de drainage du terrain et par la sècheresse.

Les travaux complexes et difficiles seront terminés en septembre 2023 pour un coût de près de 2 millions d'euros.

**Tennis Club de Solliès-Pont** Après la réhabilitation des 10 courts de tennis, la commune a décidé de participer à la réalisation de 2 courts de padel.

**Diversification des activités ludiques et sportives** concernant les jeunes enfants du centre aéré, les pré-ados et les adolescents de l'espace Sainte-Christine avec notamment l'organisation de séjours de vacances d'été et d'hiver pour les plus grands.

Depuis 2021, participation des écoliers à la journée Terre de Jeux 2024 destinée à inculquer les valeurs olympiques à la jeunesse et organisée par le Comité Départemental Olympique du Var.



### Les Associations



La mise en service de la nouvelle salle des fêtes a facilité la reprise des activités des nombreuses associations de Solliès-Pont dont le forum a montré en septembre le dynamisme et la vitalité retrouvées.

Les locaux de la future médiathèque seront pour elles aussi un lieu de rencontre et d'échanges avec les activités culturelles.

### La Culture pour tous

Favoriser l'accès à la Culture pour tous demeure une de nos priorités et un objectif rendu possible par la création ou la rénovation de nombreux espaces publics comme les salles d'exposition Baboulène et Vérane du château, le foyer Quiétude, l'espace associatif, la nouvelle salle des fêtes, l'église Saint Jean-Baptiste et l'orgue Callinet pour les soirées musicales.

# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### La Culture pour tous

Trois opérations réalisées ou engagées depuis 2020 témoignent de notre attachement à la Culture :

- **La création de l'Office Intercommunal de Tourisme**, lieu de promotion du territoire mais aussi d'échanges.
- **La création du centre des archives communales** pour le tri et la bonne conservation des documents anciens et actuels qui retracent l'histoire de la commune.
- **L'ouverture du chantier de la Médiathèque** en janvier 2023 va permettre une avancée considérable de l'offre culturelle dont profitera notre population.

Si les manifestations populaires et les événements culturels ont été impactés par la crise sanitaire, depuis 2022, la renaissance est bien là avec le retour des grandes manifestations populaires comme la fête de la Figue ou le festival du Château. Les expositions ont progressivement repris leur rythme avec des événements de grande qualité comme la biennale du festival de sculpture en mai 2022 ou la 2<sup>ème</sup> rencontre internationale des verriers le 9 juin 2023.

Le théâtre, la musique et l'opéra de Toulon ont de nouveau répondu aux attentes du public.

La défense du patrimoine est restée au centre de nos préoccupations :

- **Rénovation de l'église Saint Jean Baptiste** : restructuration du clocher en 2020 ; remplacement de la charpente et de la toiture (2020-2021) ; réfection des façades, du fronton en pierres de l'église et des enduits extérieurs du presbytère et de la salle Saint Dominique (2022-2023).
- **Entretien des chapelles** de Sainte-Christine, Saint-Jacques et Philippe, et bientôt réhabilitation de la chapelle Saint Roch.
- **Valorisation du patrimoine** communal par la mise en service du centre des archives municipales et l'ouverture de l'Office de Tourisme Intercommunal.



# Rétrospective

## 3 ANS DÉJÀ

### La communication

Elle est essentielle à la bonne pratique de la démocratie, pour informer la population et répondre à ses besoins.

Les outils existent : réseaux sociaux, site et page facebook de la ville, application Néocity, affichage électronique, bulletin municipal...

Ces moyens largement utilisés ont été d'une grande utilité pendant la crise sanitaire.

En revanche, celle-ci a profondément et durablement altéré le lien et les contacts sociaux et suspendu pendant deux ans la vie politique de la cité et les échanges avec la population.

Mais depuis un an, nous avons repris notre marche en avant et normalisé la communication avec les citoyens : tenue de quatre réunions publiques, réanimation des comités consultatifs, nombreuses conférences et comités, nécessités par l'avancement des grands projets.

Enfin, en dépit des retards, l'installation du Très Haut Débit avec la fibre optique sera finalisée en 2024.



Réception des nouveaux arrivants



Visite EcoQuartier résidents



Réunion du comité consultatif EcoQuartier



Réunion publique Zone d'Activités

### 3 ANS DÉJÀ

Le bilan de la première moitié de notre troisième mandat s'inscrit dans la continuité de notre politique au service de l'intérêt général pour l'amélioration du quotidien de la population, pour sa protection et pour un développement harmonieux de la commune.

Malgré la crise sanitaire qui a concerné les deux premières années du mandat et bouleversé la vie des sollièspontois tout comme la crise économique et sociale qui a suivi, compliquée par la guerre en Ukraine, nous avons poursuivi les investissements nécessaires à l'équipement et à la modernisation de la commune, sans augmenter la fiscalité locale et en faisant raisonnablement appel à l'emprunt.

Nous continuerons jusqu'à la fin du mandat qui nous a été confié de garantir et d'améliorer les services à la population et d'assurer la protection des citoyens.

# LES FINANCES



**DANIÈLE RAVINAL,**  
ADJOINTE AUX FINANCES,  
AU BUDGET ET À LA  
COMMANDE PUBLIQUE

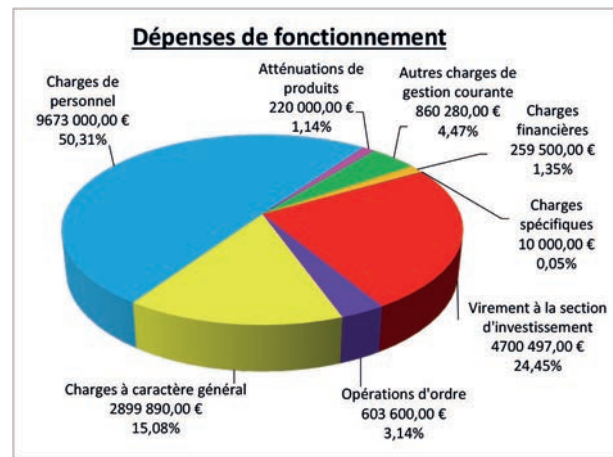
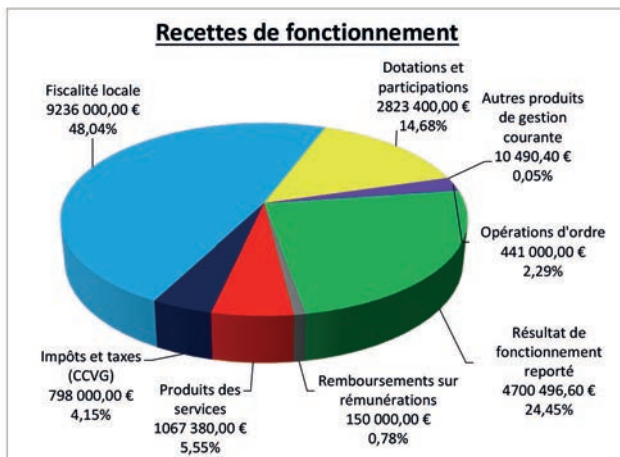
## LE BUDGET PRIMITIF 2023

### Équilibre et fort investissement

Le Budget Primitif 2023 a été voté le 30 mars dernier. Élaboré dans le prolongement du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au conseil municipal du 28 février, **ce budget s'élève à 30 898 137 €** :

- **19 226 767 €** pour la section de fonctionnement ;
- **11 671 370 €** pour la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles permettent de financer la totalité des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une partie de la section d'investissement. L'exercice 2022 a dégagé un excédent de 4,7 millions d'euros, notamment en raison d'un décalage au niveau du mandatement des factures et de la réalisation de certains travaux dont d'importants projets d'équipement. Cet excédent est intégralement viré en section d'investissement.



Des recettes réelles de fonctionnement toujours en hausse (+5,7% par rapport au BP 2022) mais nettement inférieures aux recettes des communes de même strate.

Des dépenses réelles de fonctionnement en augmentation par rapport au BP 2022 (+5,4%) et légèrement supérieures à celles des autres communes.

**1 159 €**  
par habitant  
au BP 2023

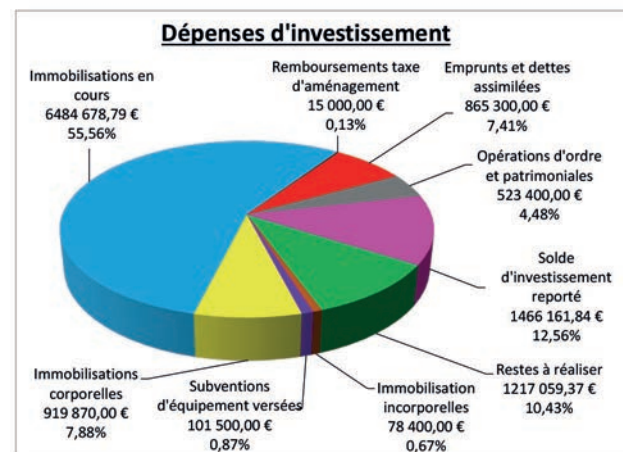
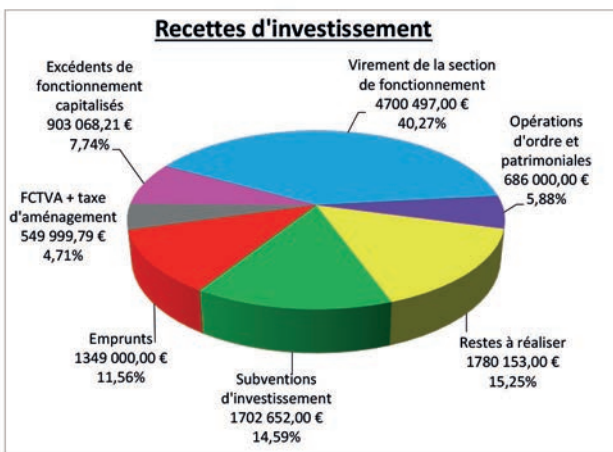
**1 305 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

**1 120 €**  
par habitant  
au BP 2023

**1 099 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

### Des taux d'imposition maintenus depuis 2008

Taxe d'habitation : 19,03% (résidences secondaires) / Taxe foncière sur le bâti : 45,50%  
Taxe foncière sur le non bâti : 50%



Un endettement en baisse et parfaitement maîtrisé : 8,5 M€ au 01/01/2023 contre 9,3 M€ au 01/01/2022.

Une politique d'investissement en hausse et nettement supérieure à celle des autres communes : un budget alloué aux dépenses d'équipement de 7,6 M€ en 2023 (6,2 M€ au BP 2022) + 1,2 M€ de restes à réaliser.

**700 €**  
par habitant  
au BP 2023

**829 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

**640 €**  
par habitant  
au BP 2023

**297 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

L'effort d'équipement de la commune au regard de sa richesse est considérable : ses dépenses d'équipement représentent 55,3% de ses recettes réelles de fonctionnement, contre seulement 22,8% pour les communes de même strate.



## UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

**ROSELINE FOUCOU**, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

### EHPAD Félix Pey : les vœux du maire

Le mercredi 11 janvier, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, accompagné de son épouse, de Roseline Foucou, adjointe aux Affaires Sociales et de Chantal Simon, Directrice Générale des Services, s'est rendu à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD Félix Pey) où, en présence de monsieur Desvarieux, directeur de l'établissement et du personnel soignant et administratif, il a souhaité les vœux de bonne santé aux résidents attablés dans la salle de restauration.

Cette visite a été l'occasion de manifester à nos séniors l'affection de la population et les assurer qu'ils font toujours partie de notre collectivité. Ainsi une délégation de résidents participe régulièrement aux manifestations festives importantes comme le repas de Noël ou le repas des grands-mères.

Ce fut aussi l'occasion de remercier chaleureusement le personnel de son dévouement pour alléger l'isolement et les difficultés de santé de nombreux résidents, parmi lesquels de nombreux sollièspontois heureux de recevoir la visite de leur maire.

Celui-ci termina sa visite en délivrant un message d'espoir concernant le démarrage prochain du chantier du futur EHPAD qui sera transféré à l'écoquartier dans un environnement exceptionnel où il disposera de locaux fonctionnels et de chambres spacieuses, avec une capacité qui passera de 62 à 78 lits.



### Nos grands-mères à l'honneur

Mercredi 8 mars, notre belle salle des fêtes était en effervescence pour la célébration de la fête des grands-mères qui a attiré 320 convives parmi lesquels plus de 200 grands-mères pour un hommage mérité qui coïncidait de façon heureuse avec la journée des Droits de la Femme.

Cette sympathique manifestation a été l'occasion de remercier nos aïeules pour le rôle essentiel qu'elles assument dans la vie des familles souvent bousculées par les aléas de la société moderne, notamment pour leur contribution à l'éducation de leurs petits enfants ou tout simplement pour l'aide financière apportée à leurs enfants.

Nos mamies ont donc été fêtées dans une ambiance chaleureuse et sympathique autour d'un excellent repas préparé par l'équipe de la cuisine centrale scolaire dirigée par monsieur Tabu et servi par une cohorte de jeunes serveuses qui entraînent nos aînées dans une farandole des plus joyeuses et des plus animées.

Merci à elles et à l'équipe du CCAS, plus particulièrement à Roseline Foucou, adjointe aux affaires sociales et à Christophe Alzieu, directeur du Pôle Famille Sport et Solidarité.



## UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

### Des ateliers pour l'inclusion numérique



réunion du CCAS et les ateliers individuels, le deuxième vendredi du mois.

Le conseiller numérique de "France Services" propose tout au long de l'année des ateliers d'accompagnement gratuit.

Ainsi au cours du premier trimestre 2023, 27 personnes ont participé aux ateliers de groupe ou individuellement afin d'**apprendre à naviguer** sur internet et à utiliser l'outil informatique (ordinateur, tablette, téléphone) mais aussi à créer une boîte mail ou consulter leurs comptes (Ameli, Carsat...).

Les ateliers en groupe se déroulent le premier vendredi du mois par groupe de 4 à 6 personnes dans la salle de

**INSCRIPTION**

Inscriptions auprès du conseiller numérique de France Services au 07 76 80 50 24 ou par mail à l'adresse : [amir.saidi@conseiller-numerique.fr](mailto:amir.saidi@conseiller-numerique.fr)

### France Services : le bilan



France Services, labellisée le 1<sup>er</sup> janvier 2021 a succédé à la Maison des Services au Public, inaugurée en septembre 2016.

Inaugurée le 17 mai 2021 par monsieur le préfet du Var et par le maire de Solliès-Pont, président de la communauté de communes de la vallée du Gapeau, entouré des maires des cinq autres villes du canton, cette nouvelle structure dont l'implantation s'est rapidement développée (36 à ce jour dans le Var) a l'ambition de permettre à chaque français d'accéder en moins de 30 minutes aux services publics essentiels sur le territoire du canton.

Un accueil bienveillant et un accompagnement adapté, notamment en ce qui concerne l'outil numérique, facilitent l'accès auprès de 10 opérateurs : Pôle Emploi, CAF, Mutualité Sociale



Inspection de monsieur Aboud

Agricole, Assurance Retraite, Sécurité Sociale, Justice (défenseur des Droits, Ministère de l'Intérieur (titres sécurisés) Finances Publiques (impôts), la Poste et très récemment la Banque de France.

De nombreux partenaires associés tiennent également des permanences comme Véolia, la Maison Locale du Coudon ou le conciliateur de justice...

Le 3 décembre 2022, France Services a été inspectée par **monsieur Charbel Aboud**, sous-préfet de Brignoles, en charge de France Services pour le département qui a constaté la qualité des prestations fournies par l'équipe de Solliès-Pont qui se compose de 2 agents ainsi que d'un conseiller numérique.

Ceux-ci ont assumé une fréquentation annuelle de 5000 consultants, soit 22 personnes par jour, bien supérieure à la moyenne nationale qui s'établit à 15 par jour.

Il en est de même pour le taux de satisfaction qui se situe à 97% contre 93,5% sur le territoire national.

Ces résultats remarquables témoignent de l'offre de prestations nombreuses et diverses, très appréciées par la population du canton.



**PATRICK BOUBEKER**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

## UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

### La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)



Les travaux de la MSP se poursuivent pour une livraison cet été. Comme prévu, les premiers patients seront accueillis dans ces nouveaux locaux à l'automne. Plusieurs professionnels de santé ont d'ores et déjà confirmé leur installation dans la structure parmi lesquels des médecins généralistes, des cardiologues, une ophtalmologiste, un rhumatologue, un médecin vasculaire angiologue, une sage-femme ainsi qu'un cabinet infirmier et des professionnels paramédicaux. Ils se sont regroupés en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (**SISA**) afin d'assurer un exercice collectif et coordonné de la médecine et de bénéficier du soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et celui de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Afin de faciliter l'accès à la MSP, le chemin de l'Enclos sera requalifié et un passage direct vers le parking Rezzonico sera aménagé au mois de juillet.

**Quant au centre d'imagerie médicale** qui s'implantera sur le site de l'ancienne perception, le permis de construire a été délivré au mois de mars pour un démarrage des travaux avant la fin de l'année.

### Les travaux de rénovation de l'église



Après la rénovation du clocher, après le remplacement de la charpente et du toit ainsi que la requalification des façades, la **quatrième phase des travaux** de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste a commencé.

Elle concerne essentiellement la réhabilitation du fronton principal et celle des bâtiments annexes.

Les travaux du fronton consistent à rénover toute la façade ainsi que les corniches et les soubassements.

Il a fallu pour cela commencer de piocher les anciens enduits de la façade qui a bénéficié d'un micro-gommage avec enlèvement des végétaux et des appendices inutiles.

La restauration des maçonneries et la réfection de l'enduit en mortier de chaux ont suivi, travaux rendus nécessaires

par la faible qualité de la pierre d'origine extraite dans la région toulonnaise et devenue friable. La grille de protection du vitrail octogonal a été déposée et rénovée.

De nombreuses fissures ont été traitées pour bloquer et caler les pierres instables. Il a fallu reboucher des crevasses et des fissures au mortier de chaux et remettre en place des moellons dans les grosses cavités. Certaines pierres cassées ont été réassemblées et brochées, d'autres remplacées et patinées.

On estime à 3 mètres cubes le volume des pierres qui ont été changées.

Le presbytère dont on a remplacé les anciennes huisseries et les volets, va bientôt bénéficier d'une réfection des enduits extérieurs tout comme ceux de la salle paroissiale Saint Dominique. Des travaux de rénovation intérieure de l'église devront être également programmés afin de réparer des dégâts des eaux provoqués par les travaux des entreprises au cours du chantier.

Enfin, une nouvelle rénovation de l'orgue de Callinet viendra parachever l'année prochaine la réhabilitation de notre église qui, comme le château Forbin, est un véritable joyau de notre patrimoine.



# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## Déploiement FTTH

Le déploiement de la fibre optique progresse sur l'ensemble de notre territoire. Pour ceux qui l'attendent avec impatience, le déploiement peut sembler long.

Celui-ci a connu des difficultés sur la Vallée du Gapeau à cause d'une infrastructure de télécommunication existante complexe qui a demandé de gros volumes de réparation en génie civil.

On a également déploré des problèmes de fiabilité des partenaires sous-traitants qu'il a fallu réorganiser ou remplacer.

Le contrat initial, concernant l'ensemble du réseau d'initiative publique du Var porté par le Syndicat Mixte Ouvert PACA THD, a été renégocié en 2021, pour un objectif de réalisation de la totalité des prises fin 2024.

Le délégataire chargé de la construction du réseau doit tenir cet engagement, mais n'est pas tenu de fournir un planning de déploiement. La collectivité n'est donc pas en mesure d'informer les administrés sur les dates de déploiement pour leur habitation, leur rue, ou leur quartier.

Après la dissolution en 2022 du SMO PACA THD, la gouvernance du projet revient aux 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Var, au Département et à la Région Sud. Le Département en est le coordinateur.

**Sur les 7 383 prises prévues à Solliès-Pont, 5 580 ont été construites et 2 239 foyers ou entreprises se sont déjà abonnés.**



## Le chantier de la médiathèque

Comme prévu, le chantier de la médiathèque a commencé en début d'année avec les démolitions intérieures de l'aile du bâtiment des communs du château voisin du CCAS. Puis ont été engagés les travaux de creusement et de coulage des fondations, suivis de l'élévation des murs du rez-de-chaussée, du dallage et des poutres du plancher de l'étage.

Le chantier se déroule normalement et respecte le planning prévu. La commune a sollicité et obtenu l'année dernière une subvention de l'Etat via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la construction de cet établissement. Cette année, elle a demandé une subvention supplémentaire pour répondre aux équipements spécifiques concernant l'informatique mais aussi les collections d'ouvrages.

Ces collections comporteront environ 20 000 ouvrages qui se répartiront entre les adultes, l'enfance et la jeunesse, et constitueront un fonds documentaire, un fonds de littérature locale, des fictions (romans, bandes dessinées, policiers, contes et albums) mais aussi des journaux, des magazines, et des supports numériques, sans oublier les jeux vidéo et les jeux classiques.

Une ou un attaché assumera la direction. Il sera recruté dès cette année pour organiser le fonctionnement de l'établissement, bien avant sa livraison.

L'ouverture de la médiathèque est envisagée au début de l'année 2025.



### FINANCEMENT DE L'OPÉRATION TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS ET COLLECTIONS (HORS TAXES) :

Etat	2 104 750 €	61%
Région	200 000 €	6%
Département	180 000 €	6%
Commune	938 318 €	27%
<b>Total HT</b>	<b>3 423 068 €</b>	<b>100%</b>







## UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

### La programmation des travaux de voirie

Le programme des travaux de voiries **pour 2023**, dont le coût s'élève à **930 000 €**, s'établit comme suit :

#### Ceux qui ont été réalisés :

- En mars, sur l'avenue Marcel Pagnol, une amélioration de la collecte des eaux pluviales avec la création de deux avaloirs.
- Un passage "bateau" sur l'avenue des oiseaux.
- Une réfection d'enrobés de trottoir sur l'avenue Jean Monnet devant la résidence des jardins de Solliès III.
- En mai, la réfection des enrobés de la chaussée et des trottoirs du chemin des Fillols entre l'école Jules Rimbaud et la rue des griottiers sur 330 mètres linéaires.
- La réfection des enrobés en bas du chemin de la Tousque sur un linéaire de 25 mètres.



#### Ceux qui sont prévus :

- En juillet : la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle entre le parking Rezzonico et le chemin de l'Enclos, ainsi que la liaison entre l'avenue de la Liberté et l'avenue des Oiseaux. Ce projet inclura la création de stationnements et des conteneurs pour ordures ménagères de grande capacité.
- La réfection et l'élargissement du chemin des Suvrières dans sa partie basse sur 180 mètres linéaires.
- La sécurisation des virages de l'avenue des Plantades, de part et d'autre du passage sous l'autoroute (entre Alba Flora et Ribeirou).
- En septembre : des travaux de pluvial au cimetière ainsi que la réfection des voiries d'accès.
- La poursuite des travaux du chemin des Renaudes avec plusieurs élargissements permettant le croisement des véhicules sur un tronçon de 600 mètres.
- Enfin, requalification de l'avenue des Oiseaux avec création d'un cheminement doux et réfection des trottoirs (maître d'ouvrage : CCVG).

### Un nouveau système de vidéoprotection



La commune a installé un système de vidéoprotection en 2010, constitué de 11 caméras principalement situées dans le centre-ville. Elle a commencé depuis 2021 à déployer un nouveau système de vidéoprotection, qui couvrira une grande partie du territoire, notamment les grands axes routiers, permettant de reconstituer les parcours des victimes ou des mis en cause.

Les entrées de ville seront ainsi couvertes par des caméras capables de lire les plaques d'immatriculation et permettant avec l'aide d'un logiciel, une meilleure exploitation des données.

Ce nouveau système comptera 229 capteurs, répartis sur **72 caméras**, dont 5 caméras mobiles. Il s'appuiera sur un réseau de fibre optique connecté permettant les échanges avec les services des autres communes de l'intercommunalité et de réduire les coûts d'abonnement téléphoniques et d'internet.

L'emplacement des caméras a été déterminé en collaboration entre la police municipale et la gendarmerie nationale qui a été étroitement associée au projet. 15 nouvelles caméras ont déjà été installées, ainsi que les serveurs informatiques, les logiciels, les écrans et le réseau de fibre optique.

Le centre de supervision urbain, situé dans les locaux de la police municipale pourra à terme être mutualisé avec les autres communes de la communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG).

Le coût pour la commune de cet équipement est estimé à **1 536 000 € TTC**. Son déploiement qui s'étendra jusqu'en 2025 devrait améliorer la lutte contre les incivilités et prévenir la délinquance.

La CCVG contribue au financement de cette opération, à hauteur de 50% des frais engagés chaque année avec un plafond de 100 000 euros.





# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



**PATRICK BOUBEKER,**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Les obligations de la loi SRU concernant la construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS) et la nécessité de répondre au défi démographique posé par une population vieillissante et décroissante nous ont incités à impulser depuis 2008 une politique ambitieuse mais maîtrisée de l'habitat. Une politique compatible avec un développement harmonieux de la commune dans le respect de l'environnement. Un objectif qui devient difficile à satisfaire en raison de la rareté du foncier disponible considérablement renforcée par la loi Climat et Résilience.

## Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a pour objectif de stopper toute artificialisation nette des sols en 2050.

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année ce qui consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, en les réservant à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

Cette artificialisation augmente 4 fois plus vite que la population et a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens et l'environnement :

- **Accélération de la perte de biodiversité** : la transformation d'un espace naturel en terrain imperméabilisé modifie considérablement ou fait disparaître l'habitat des espèces animales ou végétales et peut conduire à leur disparition sur un territoire.

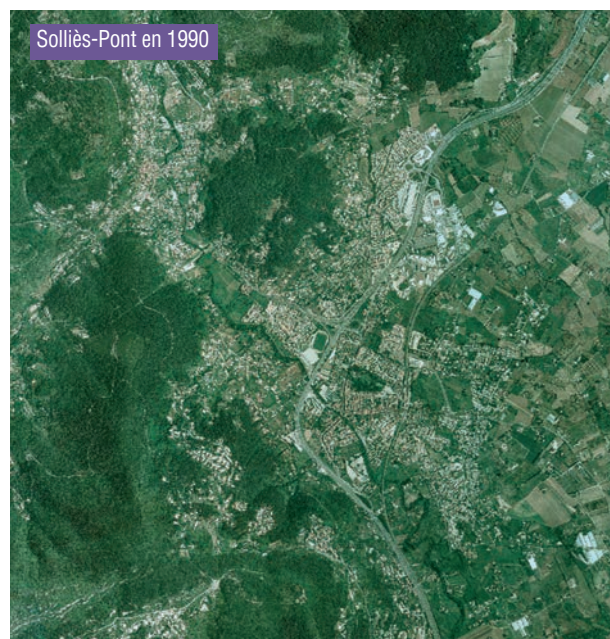
- **Réchauffement climatique** : un sol artificialisé n'absorbe plus le CO<sup>2</sup>, un des principaux gaz à effet de serre, et participe donc au réchauffement climatique.

- **Amplification des risques d'inondations** : par définition un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissèlement et d'inondation sont donc amplifiés.

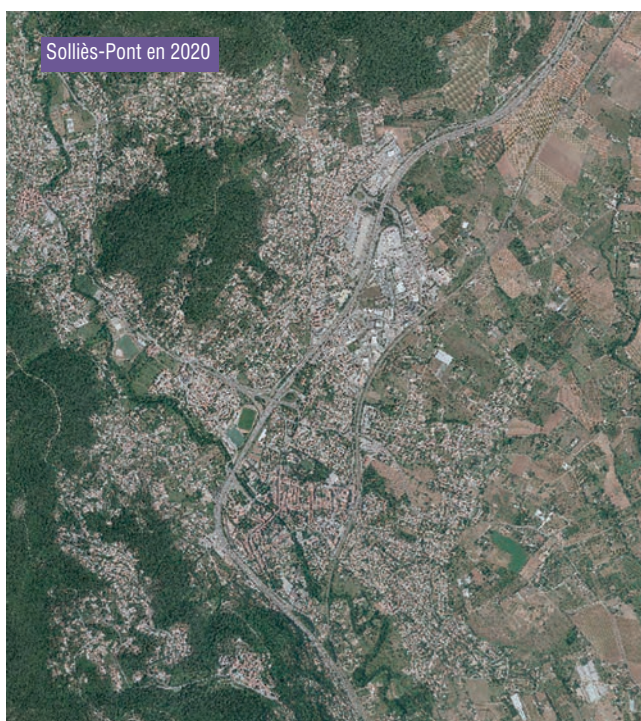
- **Réduction des terres agricoles** : l'artificialisation entraîne une perte de productivité agricole et limite la production alimentaire de nos territoires.

- **Accroissement des dépenses liées aux réseaux** : un terrain bâti nécessite des aménagements (routes, réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement...) qui sont coûteux et génèrent d'autres nuisances pour la biodiversité (nuisances sonores, pollution lumineuse, pollution de l'air et de l'eau) ...

Les photographies aériennes réalisées depuis les années 1950 témoignent de l'étalement urbain de Solliès-Pont.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



Solliès-Pont en 2020

Une partie des espaces agricoles et naturels a été investie par l'habitat pavillonnaire des nouveaux lotissements. Face à ce constat, la commune a décidé en 2012 lors de l'approbation du plan local d'urbanisme de définir des limites à l'urbanisation et de préserver les espaces naturels et agricoles. Ainsi, les zones urbanisées ou à urbaniser représentent 25 % du territoire communal contre 40 % pour les espaces agricoles et 35 % pour les surfaces naturelles.

Enfin, l'ensemble des opérations de logement ont été réalisées dans l'enveloppe urbaine. C'est notamment le cas de l'EcoQuartier des allées du château qui concilie densité et espaces végétalisés afin de limiter la consommation foncière tout en offrant un cadre de vie de qualité.

La commune a également engagé une procédure de **Zone Agricole Protégée (ZAP)** afin de lutter contre la pression foncière que subissent les zones agricoles.

Ainsi, la **loi Climat et Résilience** prévoit qu'en 2050, toute nouvelle artificialisation des sols dans les espaces agricoles, naturels ou forestiers soit compensée par la renaturation d'espaces déjà artificialisés, sous peine de ne pas être autorisée.

**Cet objectif se réalisera en 3 étapes.** La première concerne la décennie 2021-2031 où la consommation des espaces agricoles, naturels ou forestiers doit être réduite de 50 % par rapport à la décennie 2011-2021. Sur les décennies suivantes, les objectifs de réduction de l'artificialisation ne sont pas encore déterminés.

Afin de traduire ces objectifs au niveau local, le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADET**) et le Schéma de Cohérence des Territoires de Provence Méditerranée (**SCOT PM**) sont en cours de modification. La commune devra intégrer dans son plan local d'urbanisme les objectifs établis par ces documents, au plus tard **le 22 août 2027**.

## Les opérations immobilières en cours

### EcoQuartier

Après l'année 2022 marquée par l'ouverture de l'école Notre Dame et l'attribution des logements de l'îlot A, l'îlot B sera entièrement livré au cours de l'année 2023 ainsi que les premières maisons individuelles des lots à bâtir. Les travaux de l'îlot D et de l'EHPAD vont démarrer et s'achèveront en 2025. Les espaces publics à l'ouest de la route départementale ont également été livrés et ouverts au public. Des trottoirs ont été aménagés sur le chemin des Laugiers sécurisant l'accès à l'école.

Différentes essences d'arbres (ormes, chênes, paulownias, camphriers, faux poivriers...) ont été plantées sur la promenade des Solliès. Le choix d'essences à feuilles caduques a été privilégié afin de garantir des apports solaires dans les logements en hiver et de favoriser des espaces de fraîcheur en été. De nombreux arbustes et plantes vivaces créant des massifs colorés viennent compléter la strate arborée. Les plantes ont été choisies en fonction de leur capacité d'adaptation au climat méditerranéen et de leur faible potentiel allergisant.





# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## Opération Alba Flora

Les travaux sur le site de l'ancien Hôtel Flora ont démarré avec la démolition des constructions existantes. Les terrassements pour la réalisation des parkings souterrains sont en cours.

Cette opération de quatre bâtiments en R+2 et d'une dizaine de maisons individuelles créera 97 logements en accession libre et 53 logements locatifs sociaux dont 21 en Bail Réel Solidaire (BRS). Ces logements seront gérés par Var Habitat. Ce nouveau dispositif qui permet de distinguer l'acquisition du terrain de celle du logement, réduit le coût d'accès à la propriété et participe au parcours résidentiel, notamment celui des jeunes actifs. De plus, l'acquisition est soumise à un taux de TVA réduit à 5,5 %.

A titre d'exemple, une villa de 4 pièces peut être cédée à 240 000 euros sous conditions de ressources.



## Opération du Square des Justes

Située en face de l'église, sur la rive droite du Gapeau et longeant le square des Justes, cette opération immobilière qui va livrer 79 logements dont 30 logements locatifs sociaux, s'inscrit dans le nouveau quartier des Aiguiers.

Les travaux ont débuté au mois de mai pour une livraison en 2025.



## Les projets de centralité

La commune poursuit la requalification et l'embellissement de son centre-ville afin de renforcer son rôle de centralité et son attractivité au travers de **deux projets** : la requalification de **l'hypercentre ancien**, entre la place du Général Gardanne et la place Pierre Condroyer, d'une part, et le quartier de **la Traverse des Frères**, d'autre part.

### ■ Le projet de requalification de l'hypercentre ancien

Le projet concerne la place du Général Gardanne, la traverse du vieux moulin, la rue Pierre Brossolette, la rue Gabriel Péri, la rue Félix Pey et la place Pierre Condroyer.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Ainsi, ces différents espaces publics qui forment un chapelet de placettes et de rues piétonnes bénéficieront d'un aménagement d'ensemble qui permettra de marquer les liens et l'identité du centre-ville. Cette année, la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la réouverture du canal de la Miséricorde participeront à la lutte contre les îlots de chaleur. Des cheminements pour les piétons et les vélos seront réalisés afin de mettre en valeur le patrimoine et assurer une meilleure visibilité des commerces.

La création de la Médiathèque libérera l'espace actuellement occupé par la bibliothèque qui sera démolie afin de réaliser



La rue Gabriel Péri réaménagée

une agora où seront valorisées les anciennes presses à huile du vieux moulin.

En amont de tous ces travaux, les réseaux seront requalifiés : assainissement, pluvial, canal d'irrigation.

Sur la place Gardanne, les réseaux aériens seront enfouis ou dissimulés.

## ■ Le projet de la Traverse des Frères

A la suite du déménagement de l'école Notre Dame sur le site de l'EcoQuartier des Allées du Château, la commune a engagé des études afin de définir la requalification du quartier de la Traverse des Frères. Ce site, qui couvre environ un hectare de part et d'autre de la Traverse des Frères, s'étend de la salle des fêtes jusqu'à l'ancien site de l'école.

Les études ont permis de définir les grands principes qui guideront le renouvellement de ce quartier :

- **La requalification des espaces publics** : l'espace devant la salle des fêtes et la chapelle Saint Victor est requalifié pour créer un véritable lieu de rencontres. Le parvis est sécurisé par des aménagements qui le distinguent de la voie de circulation. Un sens unique est créé sur la traverse des Frères afin de pacifier la circulation par l'aménagement de trottoirs.

Des cheminements pour les modes de déplacements doux sont aménagés en cœur d'îlot ainsi que le long du Gapeau afin de faciliter la circulation piétonne vers le collège de la Vallée du Gapeau et le gymnase Jo Saint Cast.



- **Le travail sur les formes architecturales** établira une transition avec les bâtiments à caractère patrimonial, témoins du passé industriel du quartier qui seront réhabilités.

- **La mise en valeur et le renforcement de la végétation** : certains cœurs d'îlots bénéficient d'arbres remarquables mais peu visibles depuis les espaces publics. La végétalisation et la désimperméabilisation du sol permettra de créer des îlots de fraîcheur.

- **L'ambition de réaliser un quartier durable** en centre ancien s'inscrit dans la démarche Quartier Durable Méditerranéen.

## ■ La concertation



Par une délibération du 8 novembre 2022, le conseil municipal a créé un comité consultatif de concertation afin d'associer les administrés à l'élaboration du projet. Il se compose d'élus du conseil municipal, d'habitants ou de propriétaires de logements du quartier ainsi que des représentants d'associations communales.

**Trois ateliers** ont permis aux habitants de s'impliquer et d'être informés pendant les 3 phases d'étude : diagnostic, scénarios envisagés et scénario définitif. Lors du dernier atelier du 11 avril 2023, une promenade dans le quartier a été organisée pour présenter sur site les grands principes d'aménagement du projet.

# UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ



**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE

## Un ministre à Solliès-Pont !



La Commune de Solliès-Pont a été honorée le vendredi 8 décembre 2022 de la visite de monsieur **Gérald Darmanin**, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, qui avait choisi notre cité pour lancer la concertation préalable à la création de 200 brigades de gendarmerie.

Un **accueil républicain** a été réservé au ministre avec la présence du préfet du Var, de 4 parlementaires, du président de l'association des maires du Var, du président du conseil départemental, ainsi que de nombreux maires, dont bien sûr le docteur Garron, maire de Solliès-Pont.

Leur présence témoignait de l'intérêt des élus pour la sécurité de leurs administrés qui exige des moyens adaptés pour lutter contre la délinquance et les incivilités.

Le président de la République a bien compris cette attente en annonçant le 29 juin 2022 à Gaillac dans le Tarn, la création de **200 nouvelles brigades** de gendarmerie qui vont renforcer le maillage en milieu rural des forces de l'ordre afin de lutter contre la délinquance, les trafics de stupéfiants, les agressions et les violences faites aux femmes, des délits qui concernent nos communes tout autant que les grandes villes.



## Participation citoyenne : les référents de quartier en action



Le protocole "**participation citoyenne**" a été signé le 5 décembre 2018 par le Préfet du Var, le Procureur près le tribunal de grande instance de Toulon, le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Var et le maire de Solliès-Pont.

Ce protocole instituait une approche territoriale de la sécurité

publique qui relève certes des missions régaliennes de l'Etat, exercées par la justice et la gendarmerie, mais dont l'efficacité ne peut être qu'optimisée par le concours de la population, dont la connaissance du terrain est source de précieuses informations.

Ce souci de concertation et de proximité se rapproche des missions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (**CISPD**) mais aussi des missions du maire qui doit veiller au respect des biens et des personnes, à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique.

Pour cela, 11 secteurs ont été définis dans la commune, animés par un réseau de 35 référents bénévoles susceptibles de faire remonter les informations et les doléances de leur secteur aux services responsables de la sécurité, la gendarmerie, la police municipale et les services communaux.



**PATRICE BARNAY,**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,  
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

## UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ

En retour, ils sont capables de recevoir les informations, les conseils et les mesures à prendre concernant la prévention de la délinquance et des incivilités qui intéressent leur quartier. Ni délateur, ni négociateur, mais force de proposition, le référent apparait comme un rouage important entre les citoyens, les élus et les autorités

chargées de leur sécurité.

Les moyens de communication utilisés sont nombreux et certains très performants comme l'application de la ville NEOCITY qui permet à tout habitant de signaler, avec transmission éventuelle de photographies, tout problème touchant à la sécurité ou d'ordre domestique.



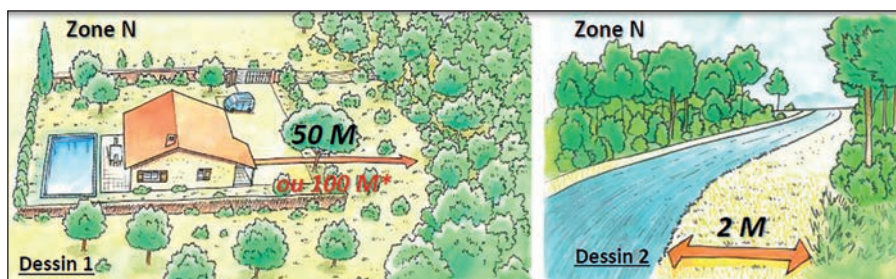
Réunion des référents de quartier le 4 avril 2023

### Renseignements :

- Pour contacter les référents des **11 secteurs** : allez sur le site de la ville de Solliès-Pont, puis sur "cadre de vie" et "référents de quartier".
- Conflits de voisinage : permanences du médiateur les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois au CCAS (tél. : **04 94 13 88 90**)
- En cas d'urgence : appeler le **17**
- Vous souhaitez devenir référent, merci d'envoyer un mail à : **referentsquartier@solliespont.fr**

## //// Le Comité Communal des Feux et Forêts

### ■ Obligations Légales de Débroussailler (OLD)



La commune de Solliès-Pont a mis en place une action qui rappelle aux propriétaires la nécessité de débroussailler, pour leur protection et celles de leurs biens.

Le débroussaillage ralentit la propagation de feu, diminue sa puissance, et évite que les flammes n'atteignent votre habitation.

Si votre parcelle se situe dans la bande des 200 mètres de la forêt, la loi vous oblige à débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation. Les événements de l'été dernier nous rappellent l'importance de cette obligation. La commune a signé une convention avec l'office national des forêts afin d'effectuer un diagnostic qui débouchera sur un plan de mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage afin de limiter le développement d'un départ de feu accidentel depuis votre propriété.

Pour plus d'infos : <https://www.var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Debroussaillage/Le-debroussaillage-est-obligatoire-dans-le-Var>

### ■ Acquisition d'un véhicule

La commune de Solliès-Pont vient d'acquérir un nouveau véhicule d'intervention sur feu naissant qui va faciliter les primo-interventions de la réserve communale de sécurité civile et des comités communaux feux de forêts durant la saison estivale.

Ce véhicule tout terrain de marque Toyota HILLUX UP 4X4 possède une cuve d'eau d'une capacité de 500 litres et est équipé d'un groupe moto pompe 10 cv et d'un rouleau dévidoir pouvant dérouler 40 mètres de tuyau semi-rigide. Capable d'assurer un débit de 300 litres minutes à 7 bars, ce véhicule permet une intervention efficace sur feu naissant au cours des patrouilles estivales.

Financé par la commune et le conseil régional à parts égales et à hauteur de 60 000 euros, il complète la flotte de véhicules dont dispose le CCFF, à savoir 2 motos Honda 125 pour les patrouilles sur les DFCI ; 1 véhicule 4X4 Suzuki pour les transports de personnels et 1 véhicule Fiat de liaison.





# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**JEAN-PIERRE COIQUAULT,**  
ADJOINT AUX ENTREPRISES,  
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

## L'extension de la zone d'activités

Le projet d'extension de la zone d'activités économiques se poursuit avec l'aménagement confié par l'intercommunalité à GGL Groupe et Var Aménagement Développement qui ont constitué des équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre pour cette ambitieuse opération.

Bénéficiant d'une position stratégique aux portes de la métropole toulonnaise et à proximité de l'échangeur autoroutier de Sainte Christine, elle permettra d'étoffer l'offre économique et commerciale du territoire. Elle accueillera ainsi diverses activités à vocation commerciale, industrielle et logistique. Il est également prévu l'implantation d'un hôtel et d'une cité artisanale. De plus, un centre de vie offrira différents services aux entreprises comme à leurs salariés.

Enfin, cette nouvelle zone s'inscrit dans la démarche de Quartier Durable Méditerranéen afin de réaliser un projet exemplaire.

L'année 2023 sera consacrée aux procédures administratives ainsi qu'aux négociations foncières. Le démarrage des travaux est prévu en 2024.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



**BAR MOUSSI**  
Studio Life Elévation  
8, rue Pierre Curie  
06 23 58 60 64



**BJ MOTORS**  
Garage automobile  
601, avenue de l'Arlésienne  
06 67 08 79 17



**FAMILY'Z KITCHEN**  
Restauration rapide  
2 avenue du Lion  
07 62 20 74 09



**L'AUTHENTIQUE BARBER**  
Salon de coiffure  
5, rue de la République  
04 94 28 66 32



**LES 2 BAIES**  
Café restaurant  
Galerie d'Intermarché  
04 94 27 11 97



**LILLY SHOP**  
Prêt-à-porter  
360, avenue de l'Arlésienne  
06 63 63 83 89



**PIZZA CHOA**  
Restaurant & vente à emporter  
23, av. du Général Magnan  
04 98 01 06 19



**RENAULT**  
Sylvain SANNA  
Zac de la Poulasse  
04 94 28 90 03



**SUDECLOPE**  
Cigarettes électroniques  
360, avenue de l'Arlésienne  
04 94 28 21 52



**UHK TATOO SHOP**  
Tatouage et piercing  
2, rue de la République  
07 88 57 79 94







**THIERRY DUPONT,**  
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS  
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

## UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

### ////// Classes de neige pour les écoliers de Frédéric Mistral !



La classe CM1-CM2 de monsieur Jérôme Masserand, enseignant à l'école Frédéric Mistral, a effectué un séjour découverte neige d'une semaine à Saint Léger les Mèlèzes, dont ont profité 25 écoliers du samedi 4 février au vendredi 10 février 2023.

L'objectif des classes transplantées est de concilier les activités pédagogiques avec la découverte de nouveaux horizons enrichissants qui permettent la pratique sportive ainsi que l'apprentissage de la vie en collectivité dans un contexte convivial et amical.

Nos jeunes amis ont pleinement profité

des pentes enneigées de cette petite station des Hautes-Alpes près de Gap, où ils ont pu s'adonner aux balades en raquettes et aux sorties en chiens de traîneau.

Enfin, pour beaucoup, la pratique du ski a été une découverte, et cela dès la location de la panoplie complète du skieur avant d'emprunter les remontées mécaniques et de suivre les cours de ski prodigués par un moniteur de l'Ecole de Ski Française (ESF).

Très vite sont venues les premières descentes en "chasse-neige" pour les novices alors que les plus avertis ont décroché des médailles ESF.

### ////// L'école Émile Astoin à la découverte de Porquerolles



Deux classes de l'école Emile Astoin ont participé à un séjour scolaire de 5 jours, du lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2023 sur l'île de Porquerolles.

Étaient concernés, les élèves des classes CP/CE1 de madame Avril et ceux du CE de madame Goncalvès, l'objectif de ce séjour étant d'externaliser l'enseignement dans un site attrayant et d'inviter les élèves à découvrir les règles de la vie communautaire.

Après deux rotations du bus de la commune et une embarcation à la tour fondue, les enfants s'installèrent dans les locaux de l'IGESA dont l'accueil, la disponibilité du personnel et la qualité des repas ont été très satisfaisants.



Nos jeunes écoliers ont profité d'activités ludiques et variées, balades à vélo, ateliers, activités artistiques.

Deux événements ont été particulièrement appréciés, une promenade nocturne le mercredi et la "Boom" du jeudi soir. Chaque classe était encadrée par 3 adultes, renforcés par un 4<sup>ème</sup> intervenant au cours des activités pratiquées pendant le séjour qui s'est très bien déroulé, hormis un événement mineur relatif à une allergie au pollen qui a conduit à l'évacuation d'un enfant qui a pu très vite rejoindre le groupe. Vendredi, en fin d'après-midi, tous les enfants ont retrouvé leurs familles après un séjour réussi qui les a pleinement satisfaits.

## UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



**ALEXANDRA DELGADO,**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES  
ET À LA PETITE ENFANCE

### Un chantier éducatif à l'école Alphonse Daudet

Mercredi 19 avril, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, s'est rendu à l'école Daudet afin de remercier les jeunes collégiens qui, pendant les vacances scolaires de Pâques, ont animé un chantier éducatif organisé conjointement par les services techniques de la commune et la Ligue Varoise de Prévention (LVP).

Entouré de l'élue déléguée aux affaires scolaires, du directeur du Pôle Familial et Service Jeunesse et d'agents territoriaux, le maire a félicité les huit adolescents âgés de 11 à 15 ans qui pendant la première semaine des vacances ont réalisé un banc de l'amitié où ils ont pu exprimer leur talent de peintre. Encadré par deux éducateurs spécialisés de la LVP, ce chantier éducatif permet aux jeunes bénévoles de s'impliquer pour un projet citoyen dont bénéficie leur commune.



Cette démarche positive est encouragée et récompensée par la pratique l'après-midi d'activités ludiques, culturelles et sportives. Ce banc de l'amitié, véritable support pédagogique qui permet de développer et de favoriser l'empathie, le respect et la solidarité entre les enfants, sera à la disposition des équipes éducatives de l'école.

Cette opération s'inscrit dans un partenariat entre l'intercommunalité et la LVP dans le cadre du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) une structure très active pour la prévention des addictions et des violences, mais aussi des cas de décrochages scolaires.

### Nos écoliers à la découverte de Marseille

Le jeudi 20 avril et pour la quatrième fois, l'association des amis du maire a organisé un voyage à Marseille au profit de 40 élèves, dont 16 membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants et 24 des classes de CM2. Ils étaient encadrés par une dizaine d'adultes faisant partie de l'association.

Le programme de la journée comportait comme d'habitude la visite de l'hôtel de Région le matin suivie l'après-midi d'une visite du MuCEM, le fameux Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Après un voyage sans incident dans l'autocar affrété par l'association, la joyeuse troupe fut chaleureusement reçue à l'hôtel de Région.

Nos jeunes amis découvrirent l'imposant hémicycle où se déroulent les assemblées plénières du Conseil Régional composée de 123 membres élus.



Un Quiz, organisé par Jean-Noël Maccani montra leur bonne connaissance des institutions.

Puis, en sa qualité de conseiller régional, le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, présenta la Région Sud PACA, riche de 6 millions d'habitants et disposant de nombreux atouts, économiques, culturels et touristiques, devenue essentielle pour le quotidien de ses populations.

Les questions et les échanges entre l' élu et les jeunes écoliers se sont révélés très intéressants et riches d'enseignement.

Après avoir apprécié le repas préparé par notre cuisine scolaire, la joyeuse troupe se rendit au MuCEM, près du vieux port pour une visite très intéressante, notamment de l'exposition du "Grand Mezzé" qui affichait les savoir-faire culinaires du monde méditerranéen. Sur le chemin du retour, des magazines et des illustrés pédagogiques furent distribués à nos jeunes amis qui retrouvèrent leurs parents à 19 heures à Solliès, après une journée dont les moments forts resteront gravés dans leur mémoire.



**MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,**  
ADJOINTE À LA CULTURE,  
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,  
AU TOURISME ET AUX CULTES

## UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

### La Vallée du Gapeau au Salon de l'Agriculture 2023



L'Office de Tourisme Intercommunal a renouvelé sa présence en mars dernier au 59ème Salon International de l'Agriculture, le plus grand salon de France !

Pendant 5 jours, aux côtés du Conseil Départemental du Var, de l'Agence de Développement Touristique Var Tourisme et d'autres partenaires territoriaux, la Vallée du Gapeau a été représentée par un de ses agents. Au total, plus de 615 000 visiteurs ont franchi les portes du salon, une affluence qui prouve l'intérêt pour ce rendez-vous incontournable.

Plus de 300 contacts ont pu être établis par l'Office de Tourisme, témoignant l'intérêt de ces rencontres où l'ambiance est propice à des échanges fructueux. Il est



intéressant de noter que la grande majorité des visiteurs venant pourtant de divers horizons connaissait le département où ils avaient parfois séjourné. Si celui-ci reste attractif toute l'année, la période la plus plébiscitée reste malgré tout celle s'étendant de mai à septembre.

La Vallée du Gapeau, présentée comme un écrin de verdure faisant le trait d'union entre l'arrière-pays et le littoral, apparaît bien comme le lieu de résidence idéal pour profiter des produits et des activités de la vallée et rayonner sur les territoires voisins. Salon de l'Agriculture oblige, l'accent a évidemment été placé sur les principales filières agricoles du territoire, notamment la Figue de Solliès AOP, l'oléiculture et la viticulture.

### La Fête de la Figue dans The Guardian

A l'occasion de la 25<sup>ème</sup> Fête de la Figue, nous avons eu l'honneur de recevoir Carolyn Boyd du prestigieux journal britannique The Guardian.

Il s'agissait là d'une belle opportunité pour faire connaître la Fête de la Figue et la Vallée du Gapeau outre-manche ! L'article, paru le 15 février dernier, concernait les 10 meilleures fêtes gastronomiques de France (comme la Fête du Citron à Menton ou la Fête du Piment au Pays Basque).

L'auteur de cet article travaille également à la rédaction d'un livre culinaire dont la sortie est prévue en juin 2024, et où un chapitre sera consacré à la Figue de Solliès.

Cette action de promotion a été réalisée en partenariat avec Var Tourisme, la Copsolfruit, le Castel de Fies, la Maison Sarroche, le restaurant Lou Pitchoun et le Comité d'organisation de la Fête de la Figue.



#### La Fête de la Figue, Solliès-Pont, Provence

25-27 August



☑ The Var's Gapeau Valley is famous for its fig orchards. Photograph: Hemis/Alamy

The town of Solliès-Pont in the Var's Gapeau Valley is famous for its fig orchards that produce about 2,500 tons of the fruit each year and 75% of France's entire fig harvest. The trees thrive in the abundant sunshine and water from the River Gapeau, while being sheltered by the 700-metre Mont Coudon. The harvest kicks off each year in August, when the town throws a huge party for its Fête de la Figue. By day, visitors can browse the many stalls selling everything from fresh figs, mostly the Violette variety, as well as tarts, jams, liqueurs and myriad Provençale specialities. There are cooking demonstrations and fig trails through the valley, but the main event is the opening night dinner in the town's central plane-tree-shaded square. Each one of the four courses features figs in some way, while an energetic covers band plays and locals dance in the square long into the night.

[ville-solliès-pont.fr](http://ville-solliès-pont.fr)



## UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

### Les Arts au château - Exposition "Femmes"



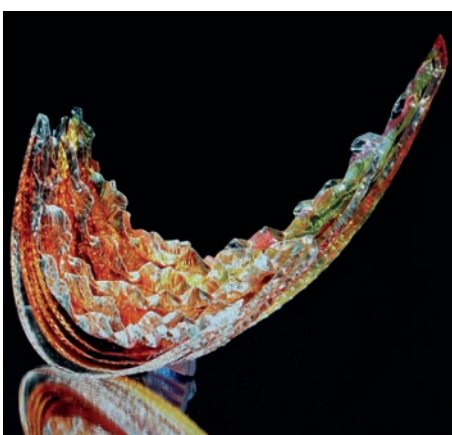
Comme chaque année, l'Office culturel a apporté sa contribution à la journée internationale de la femme du 8 mars. Une exposition intitulée "Femmes" a réuni du 7 au 15 mars, quatre sculpteurs et deux peintres varois dans les salles culturelles du château.

Cette manifestation, la première organisée cette année par l'Office, a attiré un large public. En effet, plus de 500 visiteurs ont admiré les œuvres présentées. Les êtres intemporels sculptés par Line Boué et le monde féminin onirique et sacré modelé par Marie Poscia côtoyaient les nus élégants de Christian Candelier et les sculptures géométriques et sensuelles de So du sud.

Aux murs, les portraits de femmes sexy et ambigus de Didier Chiarabini rivalisaient avec les œuvres de Paule Forner où le corps de la femme est traité avec un raffinement non dénué d'érotisme. Autant d'expressions de l'éternel féminin qui ont séduit un public enthousiaste et élogieux !



### Les Arts du Verre au château, 2<sup>ème</sup> rencontre internationale



Du 9 au 12 juin, la deuxième rencontre internationale des "Arts du Verre" se tient dans les salles d'exposition et dans la cour d'honneur du château.

Organisée par l'Office culturel de Solliès-Pont avec le soutien de la municipalité et le concours du conseil régional, du conseil départemental, de la chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA, mais aussi du Crédit Agricole et de l'Office du tourisme de la vallée du Gapeau, cette manifestation a pour ambition de mettre en avant dans le cadre exceptionnel de notre château, un art qui occupe en France une place encore trop confidentielle.

Comme en 2016, le succès va être au rendez-vous et conforter le projet de l'Office culturel de pérenniser cet événement en l'inscrivant dans le calendrier culturel de la commune avec une périodicité biennale.

L'exposition a bénéficié de l'aimable concours de la Galerie Estades afin d'attirer un public nombreux pour découvrir les œuvres des 17 maîtres

verriers de renom, français mais également slovaque et lituanien, réunis à cette occasion.

Les pièces présentées sont le fruit d'une inspiration originale et de travaux de recherche effectués par des artistes animés d'une même passion pour le verre, un matériau qui permet une richesse d'expression et des possibilités artistiques infinies. Les visiteurs seront séduits autant par la qualité et la diversité des œuvres présentées que par les jeux de transparence et d'opacité, mais aussi par les effets de lumière, de couleurs ou d'inclusions rendus possibles par la technique de soufflage du verre dont une démonstration animera l'exposition.

Un événement artistique remarquable et un parcours enchanteur où le talent des maîtres verriers ouvre les portes d'un univers extraordinaire et fascinant.

**Le prochain rendez-vous proposé par l'Office culturel est programmé en novembre. Il aura pour thème "Animaux d'ici et d'ailleurs".** Venez nombreux pour découvrir la richesse des propositions offertes par des peintres et des sculpteurs de la région qui ne manqueront pas de vous séduire !





**JEAN-CLAUDE LE TALLEC,**  
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,  
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

## SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

### La commune reçoit le 54<sup>ème</sup> régiment d'artillerie

Une belle cérémonie militaire a eu lieu le mercredi 5 avril à 11 heures sur le parvis du château où s'est déroulée la passation de commandement de la 6<sup>ème</sup> batterie du 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Hyères.

Devant la batterie rassemblée, en présence des élus et des familles des soldats, le Colonel Adrien de TARLE, chef de corps du 54<sup>ème</sup> RA a présidé à la passation de commandement entre le capitaine Jonathan ROS et le capitaine Xavier de LESQUEN à qui il a remis le fanion de la 6<sup>ème</sup> batterie qu'il commande désormais.

Après le défilé de l'unité aux ordres du capitaine de LESQUEN, les traditionnels discours eurent lieu sur le parvis du jumelage avec les échanges de cadeau. Le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, après avoir reçu un magnifique fanion de la 6<sup>ème</sup> batterie, a remis la médaille d'honneur de la ville de Solliès-Pont au capitaine ROS qui a commandé depuis le 11 septembre 2020, les artilleurs, les pumas de la 6<sup>ème</sup>, avec qui il vient d'accomplir des séjours en Guyane et à Djibouti.

Après avoir souhaité les meilleurs vœux de réussite au capitaine de Lesquen qui commande désormais la 6<sup>ème</sup> batterie armée de missiles Mistral et des véhicules radar de type Martha, toute l'assemblée, civils et militaires confondus, s'est dirigée vers le fond du parc pour un moment de convivialité partagée.

Cette brillante prise d'armes s'inscrit parfaitement dans le



renforcement des liens entre les Armées et la Nation, liens quelque peu distendus par la professionnalisation des armées décidée en 1996 qui a supprimé le service national. Elle a été aussi l'occasion de renouer une collaboration que la crise sanitaire a suspendue pendant deux ans.

Rappelons que le rapprochement entre la 6<sup>ème</sup> batterie et la commune a été permis par la signature le 7 juillet 2006 de la Charte de Jumelage entre Solliès-Pont et cette brillante unité commandée à l'époque par le capitaine CHRISOSTOME, le colonel NAAL étant chef de corps et Jean Rassat maire de la commune.

### L'Ecole du Personnel de Pont d'Envol (EPPE) à Solliès-Pont

Le vendredi 28 avril, L'EPPE avait de nouveau choisi la commune de Solliès-Pont pour la remise des diplômes validant la formation dispensée par l'école aux personnels de pont d'envol.

La manifestation avait été précédée à 9 heures par l'atterrissage sur le parc du Château d'un hélicoptère HN 90 (Caïman) appartenant à la 31 F de Hyères.

Les cinq personnels de l'équipage accueillirent et guidèrent la quarantaine d'enfants venus du centre aéré pour découvrir les capacités et les missions de ce magnifique engin de combat de la Marine Nationale.

Puis, à 10 heures 30 débuta la prise d'armes, présidée par le capitaine de vaisseau Pochon, chef d'état-major de la force aérienne navale, entouré du Capitaine de vaisseau Lemoigne commandant la Base Aérienne de Hyères, du capitaine de frégate Carluer, commandant l'EPPE et enfin du docteur Garron, maire de Solliès-Pont.

Devant une nombreuse assistance composée de nombreux élus, de délégations de la marine nationale et des familles des élèves, les autorités remirent les insignes aux cinq nouveaux directeurs de pont d'envol, les fameux "chiens jaunes" qui dirigent les appontages, ainsi qu'à 9 quartiers maîtres matelots de ponts d'envol qui vont bientôt, revêtus

de leurs maillots bleus, exercer les multiples, difficiles et parfois dangereux métiers qu'exigent les ponts d'envol des porte-avions et des porte-hélicoptères de la Marine Nationale.

Après le traditionnel échange de cadeaux, militaires, civils et élus, élèves et familles se retrouvèrent pour un moment de fraternelle convivialité qui clôtura cette belle cérémonie qui a elle aussi contribué à renforcer les liens Armée-Nation qui s'expriment tout au long de l'année au cours des nombreuses manifestations patriotiques de la commune.



## HOMMAGES

### ADIEU JEAN RASSAT !



Un hommage républicain a été rendu sur le parvis de notre mairie le 3 février 2023 à **Jean Rassat** qui a occupé les fonctions de maire de Solliès-Pont du 30 septembre 2005 au 23 mars 2008.

Entouré de sa famille, il s'est éteint à son domicile le 27 janvier à l'âge de 94 ans, au terme d'une longue vie dont le parcours parfois

surprenant mais toujours exemplaire a été voué au culte de la famille et aux valeurs du travail.

Né le 6 mai 1929 à Rochechouart, il quitta très jeune le Limousin pour suivre sa famille dont le père Ivan qui intégra la société Pomona allait nouer des liens amicaux avec Jean Sénès, le père d'Emilie, la future épouse de Jean Rassat.

Celui-ci, après de brillantes études à l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, allait prendre la relève de son père Ivan, décédé prématurément, en intégrant à son tour la société Pomona en 1950, à l'occasion d'un stage professionnel qu'il effectua à Guyotville, une cité de l'Algérois où s'était expatrié Jean Sénès et sa famille, pour créer une filiale Pomona.

C'est là qu'il retrouva Emilie qu'il épousa en 1956 et avec qui il allait fonder une famille riche de 5 enfants. La guerre d'Algérie signifia la fin de la douceur de vivre pour la famille, obligée de quitter en 1962 un pays aimé et attachant.

Alors que Jean Sénès rejoignait avec son épouse Paule et ses filles le berceau familial à Solliès-Pont, Jean Rassat s'installait à Valence avec sa famille où il allait pendant 5 ans poursuivre sa carrière professionnelle dans un pays qu'il aimait passionnément.

Il quitta avec regret l'Espagne pour rejoindre Paris où il allait passer 11 ans avant de terminer sa brillante carrière à Perpignan et renouer avec sa chère Espagne.

C'est en 1994, que Jean décida après le décès de son beau-père de s'installer à Solliès-Pont pour gérer les propriétés de sa belle-famille, et où allait se reformer le clan Sénès.

Il allait rapidement s'intégrer dans la vie locale. Membre du Rotary Club Solliès Vallée du Gapeau dont il fut président, élu en 2009 président de la Copsolfruit, il allait participer aux labellisations de notre figue dont il avait soutenu la création de la fête en 1997.

Enfin, il fut élu le 25 mars 2001 adjoint au maire de Solliès-Pont avant d'accéder aux fonctions de maire le 30 septembre 2005 après le décès de Gérard Capifali, des fonctions qu'il assumera jusqu'au 23 mars 2008.

Les importantes responsabilités exercées au cours de sa vie professionnelle et publique n'ont jamais effacé l'attachement de Jean à son épouse Lillette, à ses enfants, à ses 19 petits-enfants et à ses 9 arrière-petits-enfants qui étaient la raison de vivre d'un honnête homme dont la culture, l'humour et la bienveillance ont façonné un parcours de vie exemplaire que la population sollièsponoise n'oubliera pas.

### HOMMAGE A BERNARD DORÉ

#### 1<sup>ER</sup> MAÎTRE À BORD DE LA MINERVE



Le samedi 27 janvier 1968 à 8 heures du matin, la Minerve, un sous-marin de la classe Daphné, disparaissait en service commandé au large de Toulon avec les 52 hommes de son équipage commandé par le lieutenant de vaisseau André Fauve.

Parmi les victimes, se trouvaient deux sous-marinières dont la commune honore la mémoire.

Jean Héliès, un très jeune quartier maître dont le souvenir a déjà été honoré par les sollièspontois qui ont baptisé de son nom une rue du hameau des Terrins où il résidait.

Récemment, nous avons appris par son fils Jean-Marc et par sa veuve Marie-Thérèse domiciliée à Solliès-Pont, la mort en service commandé du premier maître timonier **Bernard Doré** à bord de la Minerve où il servait comme chef de quart au moment du drame.

Né le 7 septembre 1931 à Boulogne Billancourt, Bernard grandit à Nice avant de s'engager très jeune dans la marine nationale où il choisit la carrière prestigieuse et exigeante offerte par le monde sous-marinier.

Homme rigoureux et exigeant, apprécié de ses supérieurs,

très aimé de l'équipage dont il était un des membres les plus âgés et les plus expérimentés, Bernard Doré répondait parfaitement aux qualités techniques et humaines nécessaires à la maîtrise du risque et du danger toujours présents.

Sa disparition fut très durement ressentie par son épouse Marie-Thérèse, une bretonne qu'il avait connu alors qu'il servait au sein de l'escadre de l'Atlantique. Elle représentait aussi une perte cruelle pour ses trois jeunes enfants, Françoise, Jean-Marc et Anne.

Chaque année, le 27 janvier la mémoire des sous-marinières disparus en mer est célébrée par les sous-marinières et leurs familles, au Mourillon, devant la stèle dédiée aux membres de l'équipage de la Minerve mais aussi à celui de l'Eurydice, disparu dans les mêmes conditions, 2 ans plus tard, le 4 mars 1970 au large de Saint Tropez.

Le 21 juillet 2019, la découverte de l'épave gisant à 2200 mètres de fond à 45 kilomètres au sud-ouest de Toulon a répondu aux attentes des familles après le long combat entrepris par Hervé Fauve, le fils d'André Fauve, le pacha de la Minerve.

Solliès-Pont a décidé d'honorer la mémoire du premier maître Bernard Doré en donnant son nom à une allée du centre-ville qui sera inaugurée le 30 juin 2023.



## À L'HONNEUR

### ////// **GISÈLE SOBLET** **UNE DENTELIÈRE A L'HONNEUR !**

**Gisèle Soblet** est née à Solliès-Toucas le 22 juillet 1952. Elle va bientôt fêter ses nocés d'or avec Alain qu'elle a épousé le 5 décembre 1974.

La vie de Gisèle a été marquée par de nombreuses et cruelles épreuves qui ont ébranlé sa vie de femme mais aussi de mère. Mais sa force de caractère, son optimisme et surtout sa générosité allaient lui permettre de surmonter les épreuves qu'elle affronta avec courage.

Prodiguant soutien et amour pour les siens, elle trouva dans l'action et dans un dévouement constant et attentif pour les autres, des raisons d'espérer et d'entreprendre. Travaillant durement dans les serres du quartier des Andues, elle a su concilier ses lourdes obligations familiales et l'art de la dentelle qu'elle exerça d'abord à Pierrefeu en 2008 avant de rejoindre en 2014 le foyer Quiétude de Solliès-Pont avec une trentaine de dentelières dont elle devint naturellement la leader charismatique.

Venues des communes voisines de Hyères, de Puget-Villes, de Carnoules et d'ailleurs, nos dentelières allaient développer leur remarquable savoir-faire.

Très vite, Gisèle fit connaître et rayonner l'association "la dentelle au fil du Gapeau" qu'elle préside.

Ainsi, en 2016, elle organisa au foyer Quiétude la première

édition du festival de dentelle de Solliès-Pont, qui fut un grand succès autant par la qualité que par le nombre des invités venus de France mais aussi de Belgique.

En 2018, la deuxième édition, toujours au foyer Quiétude, allait confirmer le succès du festival qui allait se tenir l'année suivante dans les salles d'exposition du château. Après une longue parenthèse imposée par la pandémie, c'est dans notre nouvelle et spacieuse salle des fêtes que s'est déroulée la 4<sup>ème</sup> édition du festival, magistralement organisée par notre amie Gisèle qui a su réunir plus de 60 dentelières venues de plusieurs régions de France, dont Josiane Dardier de Saint-Etienne, professeure de dentelle réputée. Pendant 2 jours, du samedi 15 au dimanche 16 avril, devant un public nombreux et attentif, nos dentelières ont fait étalage de leur adresse et de la qualité de leurs réalisations.

Merci à elles, merci à Gisèle Soblet qui, par son travail et son dynamisme, a grandement contribué au succès de cette 4<sup>ème</sup> édition du festival de dentelle de Solliès-Pont !



### ////// **LIEUTENANT PERROTO** **49 ANS AU SERVICE DES POPULATIONS !**



Le vendredi 31 mars 2023, **le lieutenant Perroto** a fait ses adieux au corps des sapeurs-pompiers après une longue et riche carrière de 49 ans que la capitaine Polyack, commandant le Centre d'Incendie et de Secours de Solliès-Pont a retracé devant les maires du canton et de nombreux collègues et amis. C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1974 que le jeune Daniel Perroto s'engagea dans la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, à la 15<sup>ème</sup> compagnie du Centre de Secours de Champigny sur Marne avant de rejoindre celui de Joinville le pont où il allait faire ses premières armes au cours de plusieurs

interventions sur la Marne et d'importants incendies dans la région de Joinville.

Il allait se rapprocher de Toulon, sa ville natale, en intégrant le corps des marins-pompiers le 1<sup>er</sup> mars 1979, avant de rejoindre le corps départemental des sapeurs-pompiers du Var le 1<sup>er</sup> mai 1979 au CIS de Toulon, puis ceux d'Ollioules en 1990 et de Sanary en 2001 où il allait montrer l'étendue de ses talents et de son dévouement, au cours de nombreuses interventions. Parmi celles-ci, on peut citer le feu de forêt d'Ollioules en 1987 où les pompiers payèrent un lourd tribut, mais aussi les graves inondations de Nîmes en 1988, celles de Vaison la romaine en 1992 et le secours aux victimes de l'explosion de la maison des têtes où son intervention en tant que maître-chien lui valut d'être cité à l'ordre des sapeurs-pompiers de Toulon. Daniel Perroto rejoignit enfin le CIS de Solliès-Pont le 1<sup>er</sup> septembre 2006 où il allait terminer sa carrière. Nommé Major en 2009 puis lieutenant le 1<sup>er</sup> mai 2012, il allait, au poste d'adjoint au commandant du centre, témoigner de ses remarquables qualités professionnelles et humaines qui lui ont valu le respect et l'amitié de la centaine des sapeurs-pompiers du Centre, volontaires et professionnels confondus, mais aussi des membres des Comités des Feux et Forêts, ainsi que la reconnaissance des élus du territoire et des forces de l'ordre, gendarmerie et polices municipales.

Daniel Perroto accède à une retraite bien méritée où il va pouvoir profiter pleinement de sa famille, de son épouse Sandra et de ses deux grandes filles Ambre et Marine.



# VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



**JEAN-CLAUDE LE TALLEC,**  
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,  
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

## Service des élections

Lors des dernières élections, la commune a été confrontée à un retour de propagandes et de cartes électorales très important.

Un gros travail est actuellement en cours pour mettre à jour les listes électorales de la commune.

Malgré de nombreuses recherches plus de 700 électeurs sont encore répertoriés par les services de la Poste dans la rubrique N'habite Pas à l'Adresse Indiquée (NPAI)

En application de l'article L18 du code électoral les maires sont **dans l'obligation** de radier les électeurs **qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale**.

Nous rappelons qu'il est important de communiquer au service des élections toutes modifications (changement d'état-civil, changement d'adresse intramuros ou déménagement dans une autre commune).

Nous vous invitons à vous rapprocher du service des élections soit par téléphone au **04 94 13 58 05** soit en vous déplaçant en mairie.

Si vous avez déménagé dans une autre commune l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, il vous appartient d'en faire la démarche en vous rendant directement en mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr>

**Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales ?**

- 1**  
Rendez-vous sur le téléservice en ligne [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Élections »
- 2**  
Créez votre compte personnel service-public (ou identifiez-vous via FranceConnect)
- 3**  
Rentrez vos informations personnelles et indiquez le code postal de la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 4**  
Fournissez les informations et pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

## Les titres sécurisés

L'Agence Nationale pour les Titres Sécurisés (ANTS) reçoit un très grand nombre de demandes et les délais de conception sont de plus en plus long : 4 à 7 semaines en moyenne.

La commune est déjà dotée d'un dispositif de recueil fixe situé au service des affaires générales en mairie.

Pour répondre aux nombreuses demandes des administrés, **ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous**.

La commune vient d'acquérir un logiciel de prise de rendez-vous en ligne qui sera opérationnel au mois de juin.

Ce **Dispositif de Recueil Mobile** favorisera les déplacements dans les maisons de retraite ou les établissements spécialisés pour traiter les demandes des publics vulnérables dont les déplacements vers les bureaux sont difficiles. De plus, il permettra à la commune de disposer de créneaux supplémentaires pour faire face à une demande croissante.







**HUGUETTE BERTRAND,**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE, À LA COMMUNICATION,  
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

## VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### ////// Le phishing ou hameçonnage

**Vous recevez un mail ou un sms qui semble provenir d'un site familial ou d'organisme officiel (banque, impôt, Caf, Ameli...).**

Il peut s'agir par exemple d'un compte bientôt expiré, d'un colis reçu ou d'un remboursement que vous devez recevoir. Vous êtes invité à cliquer sur une page pour renseigner vos données personnelles.

Ces données seront ensuite récupérées par l'auteur du phishing (ou hameçonnage) qui les utilisera pour effectuer

des achats ou des opérations bancaires.

**Aucune administration ou société ne demande vos données bancaires ou votre mot de passe.**

Il ne faut pas répondre au mail ni cliquer sur le lien contenu dans le message.

**En cas de doute, contactez la Police Municipale au 04 94 00 47 36 ou la Gendarmerie (17)**

### Démarchage à domicile

Un policier, un agent Edf, un agent des eaux ou un démarcheur se présente chez vous sans que vous en soyez avisé ?

**Soyez vigilants ! Veillez à respecter ces quelques simples recommandations :**

- Évitez de faire pénétrer une personne inconnue dans votre domicile, quelle que soit la raison invoquée.
- Tout individu se présentant au domicile doit être annoncé et présenter une carte professionnelle.
- Vérifiez l'identité, même celle des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, par exemple, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Ne donnez aucune information sur vos absences (répondeur, réseaux sociaux...).
- Verrouillez votre porte même en votre présence, surtout si vous êtes dans votre jardin. Ne laissez pas d'objets de valeur en évidence.
- Prêtez une attention particulière à tout véhicule, autre que ceux de votre voisinage, rodant aux alentours de votre domicile ou bien d'individus effectuant du porte à porte. Notez la plaque d'immatriculation
- En cas d'agression, ne vous opposez pas physiquement, coopérez. Cherchez à mémoriser le signalement des agresseurs (vêtements, signes distinctifs, direction de fuite, immatriculation...).

**En cas de comportement suspect, n'hésitez pas, contactez la Police Municipale (04 94 00 47 36) ou la Gendarmerie Nationale (17).**

### ////// La propreté de la ville et l'environnement sont l'affaire de tous

La municipalité ainsi que de nombreux Solliès-Pontois déplorent la répétition de dépôts sauvages constitués de déchets ménagers, d'encombrants ou de déchets verts, particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires.

Les dépôts sauvages posent des problèmes de sécurité de nuisance olfactive et de salubrité publique très dommageables.

Se débarrasser de ses déchets encombrants ainsi que ceux provenant de la taille d'arbustes, sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 €, voire 1500 € si, facteur aggravant, un véhicule est utilisé pour ces dépôts illicites.

Ces comportements inciviques sont d'autant plus inacceptables qu'ils mobilisent les services communaux et représentent une lourde dépense financière.



#### Communauté de Communes Vallée du Gapeau

Pour la collecte de vos **encombrants** et de vos **déchets verts**, 2 solutions s'offrent à vous (**SERVICES GRATUITS !**):

<p><b>prenez un rendez-vous téléphonique au Centre Technique Communautaire</b> au 04.94.27.87.31 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h Sauf le lundi après-midi de 13h30 à 16h30</p>	<p><b>ou portez directement vos déchets aux déchetteries communales</b> Ouvert du lundi au samedi de 8h-12h /13h-18h.</p> <table border="0"> <tr> <td> <p><b>Site de Solliès-Pont</b> ZAC de La Poulasse 550 avenue de l'Arlésienne 83 210 Solliès-Pont 04.94.35.14.28</p> </td> <td> <p><b>Site de La Farlède</b> ZI Toulon-Est 155 chemin de la Font des Fabre 83210 La Farlède 04.83.42.19.38</p> </td> </tr> </table>	<p><b>Site de Solliès-Pont</b> ZAC de La Poulasse 550 avenue de l'Arlésienne 83 210 Solliès-Pont 04.94.35.14.28</p>	<p><b>Site de La Farlède</b> ZI Toulon-Est 155 chemin de la Font des Fabre 83210 La Farlède 04.83.42.19.38</p>
<p><b>Site de Solliès-Pont</b> ZAC de La Poulasse 550 avenue de l'Arlésienne 83 210 Solliès-Pont 04.94.35.14.28</p>	<p><b>Site de La Farlède</b> ZI Toulon-Est 155 chemin de la Font des Fabre 83210 La Farlède 04.83.42.19.38</p>		

**+ d'infos sur ccvg.fr**



# TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## Groupe “Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire”

CHRISTIANE VINCENTS,  
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Vous savez que :

- La ZAC des Andues (espace naturel, parcelles agricoles exploitées, pépinière Labatut) va devenir zone logistique (camions, pollution, bruit) et commerciale alors que le centre-ville se meurt.
- Le centre ancien Traverse des Frères va être “requalifié” avec 50 nouveaux logements.
- U hypermarché va remplacer Intermarché.
- L'hôtel Flora détruit va être remplacé par 150 logements.

Les habitants de Solliès-Pont ont-ils pu donner leur accord pour l'immeuble du Clos de Longagne ?

Pour l'EcoQuartier plus aéré sur plan que dans la réalité et en partie en panne ?

On leur demande leur avis sur des détails quand les projets sont bien avancés.

SP s'équipe, c'est bien.

- La Maison de Santé sans dépassement d'honoraires (jusqu'à quand ?) est presque notre projet de Centre de Santé.
- Il était temps d'avoir enfin une médiathèque mais un beau bâtiment avec des livres neufs, c'est oublier qu'elle doit être un lieu vivant, de rencontre, d'échange et de curiosité.
- On aimerait voir des enfants jouer dans le parc, des promeneurs dans les rues même le soir. Solliès-Pont, avec ses constructions, ses quartiers neufs, ses sols d'où la terre ne se voit plus, n'est pas une image du XXI<sup>e</sup> siècle qui essaie d'éviter l'artificial et le bitume en redonnant une place à l'eau, à la terre, à la vie !

Solliès-Pont ressemble à une maquette Playmobil : c'est beau sur les photos mais il y manque une âme.

Et que dire de notre inquiétude face aux turbulences politiques qui touchent toute la Macronie dans le Var ?

Vous serez prochainement conviés à une réunion.

## Groupe “Ensemble dans l'action”

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

Lors de notre dernière tribune, nous avons écrit que le Président du conseil départemental a été condamné à 2 ans de prisons pour détournement de fonds publics. Nous vous avons indiqué que ce système se fissurait enfin.

Cataclysme : le tribunal correctionnel a condamné Hubert Falco à trois ans de prison avec sursis, la confiscation de 55.000 euros et une perte des droits civiques pendant cinq ans avec effet immédiat pour recel de détournement de fonds publics.

Les Solliès-Pontois ont payés des impôts au conseil général pour que les plus en difficulté aient le RSA, pour donner des aides aux handicapés et alléger les problèmes de nos aînés dépendants. Et cet argent pour les plus faibles a été détourné pour payer des homards et nettoyer des costumes à Hubert Falco gavé d'indemnités très importantes d'élus depuis 1989. Cette affaire est l'association des Homards de François de Rugy et des costumes de François Fillon. Mais dans ces 2 affaires, les fautifs ont été conspués par tous immédiatement. Pour le receleur Falco, c'est le contraire : Christian Estrosi, maire de Nice, lui fait part de son soutien, Renaud Muselier, président de la région Sud, dénonce une situation ahurissante, François Bayrou, ancien ministre de la Justice, déclare qu'il ne s'agissait pas d'un crime contre l'Humanité et l'ensemble des conseillers municipaux de sa majorité ont signé un communiqué de presse le 9 décembre pour indiquer publiquement qu'ils étaient solidaire d'Hubert Falco. Et bien démissionnez maintenant !

Ce dont nous avons peur, c'est que le système Falco perdure. Certes, le voleur Giraud et le receleur Falco ne peuvent plus nuire directement, mais pourquoi cette omerta ? Pourquoi tous leurs adjoints restent en place et s'ils prennent la parole, c'est pour soutenir le système Falco ?



# CARNET SOLLIÈSPONTOIS

## Mariages

- BOUÂKLIN Zouheir et AMRI Ikram
- AAYYADI Soufiane et VUILLET Emilie
- De DAVID BEAUREGARD Etienne et PRUDHOME Constance
- BOUABSA Hedi et GUIOT Lucie
- BEZIADE Stéphane et FERRANDIZ Caroline
- BAVIERA Anthony et MOREL Alyson

## Décès

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| • ATSE Aman                 | • MERIC Patrick         |
| • BOSCO Josette             | • DELPORTE Dominique    |
| • HILPERT Gérard            | • LANZA Marie-Christine |
| • JULLIEN Frédéric          | • GIRAUD Jeanne         |
| • AUREZY Odette             | • REVUELTA SARABIA Ana  |
| • KOCH Thérèse              | • BLANC Alberte         |
| • GIATTINI-GILENO Henrienne | • GAUTIER Georgette     |
| • MENARD Eliane             | • FRESIA Henriette      |
| • COURTAILLAC Henri         | • RODRIGUEZ François    |
| • GRABHERR Raymond          | • MINARD Alice          |
| • VETTESE Velia Concetta    | • SFRAMELI Pierre       |
| • GENTI Annie               | • DI VINCENZO Jeanne    |
| • GENTI Gilbert             | • LEONE Christiane      |
| • RADICICH Pierre Jean      | • THEBAULT Martine      |
| • DEFONTAINE Denyse         | • TOLLARI Brigitte      |
| • VENUITI Remedios          |                         |

## Vos déchetteries communautaires sur les sites de Solliès Pont et la Farlede

### Site de Solliès-Pont

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h  
ZAC de la Poulasse, 550 Avenue de l'Arlésienne  
83 210 SOLLIÈS PONT  
**04 94 35 14 28**

### Site de La Farlède

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h  
ZI TOULON-EST, 155 Chemin de la Font des Fabre  
83 210 LA FARLEDE  
**04 83 42 19 38**

*Ces horaires peuvent être aménagés en fonction de périodes particulières dans l'année. Un affichage à l'entrée du site assure cette information.*

**Attention : le nombre de passage par mois est limité à 4 (sauf dérogation, en cas de déménagement par exemple)**

## Naissances

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| • CASSIN Alizé           | • LECLERC JOURDAN Louis |
| • LECLERT Ella           | • L'HOSTIS Alicia       |
| • ABIDI Bayane           | • CASCARINO Elyana      |
| • NOIRAUT Maxence        | • NARDINI Jules         |
| • MIELO Léa              | • MARTENS Matt          |
| • SALLE Maïna            | • SAYEGH Victor         |
| • NAEEM Jean             | • RIVAULT Nino          |
| • ENRIQUE Kaycie         |                         |
| • LECLERC JOURDAN Mathis |                         |

**NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.**

## NUMÉROS UTILES

- **SAMU : 15**
- **Urgences : 115**
- **CCAS : 04 94 13 88 90**
- **Collège Lou Castellans : 04 94 01 80 33**
- **Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90**
- **Communauté de communes : 04 94 33 78 84**
- **Crèche municipale : 04 98 01 81 40**
- **La Débrouille : 04 94 33 37 67**
- **Déchetterie : 04 94 35 14 28**
- **École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 12 02 60**
- **École maternelle Houard Sauvat : 04 94 12 02 59**
- **École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 12 02 63**
- **École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 12 03 15**
- **École primaire Alphonse Daudet : 04 94 12 02 61**
- **École primaire Jean Moulin : 04 94 12 02 64**
- **École primaire Émile Astoin : 04 94 12 03 05**
- **École primaire Frédéric Mistral : 04 94 12 02 62**
- **École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77**
- **Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31**
- **France Services : 04 94 33 38 61**
- **Gendarmerie : 04 94 28 90 16**
- **Guichet unique : 04 94 13 51 96**
- **Mairie : 04 94 13 58 00**
- **Office du tourisme : 04 94 28 92 35**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Police municipale : 04 94 00 47 36**
- **Pompiers : 18**
- **La Poste : 36 31**
- **Service jeunesse : 04 94 31 24 32**
- **SNCF : 36 35**
- **SOS Médecins : 04 94 14 33 33**
- **Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89**
- **Vétérinaire : 04 94 28 74 74**

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



Renseignements billetterie & réservations

Association Solliès-Pont Evènement : **04 94 28 92 35**

A l'Office de tourisme de la Vallée du Gapeau  
Place Général de Gaulle - 83210 Solliès-Pont

Ouverture des portes : **19h**

Spectacle à **20h30** - Buvette & restauration



DU 26 AU 29 JUILLET

MERCREDI 26 JUILLET



Franz  
**FERDINAND**

Première partie  
**Rozedale**

**ASSIS NUMÉROTÉ**  
Cat 1 / Tarif : **51€**  
Cat 2 / Tarif : **45€**  
Debout : **37€**

En près de deux décennies, Franz Ferdinand est devenu un des plus grands groupes britanniques de rock. Après avoir vendu 6 millions d'albums au cours de leurs concerts incendiaires autour du monde, ils engagent une tournée internationale où tous les ingrédients de succès sont réunis.

JEUDI 27 JUILLET



**RENAUD**

**ASSIS NUMÉROTÉ**  
Cat 1 / Tarif : **59€**  
Cat 2 / Tarif : **49€**  
Cat 2 / Tarif : **39€**

En 2023 Renaud, notre grand chanteur populaire aux 26 millions d'albums vendus, signe son grand retour avec "dans mes cordes" et une tournée en toute intimité où il sera accompagné au piano par son ami Alain Lanty et un ensemble d'instruments à cordes.

VENDREDI 28 JUILLET



Sofiane  
**PAMART**

Première partie  
**Anabel**

**ASSIS NUMÉROTÉ**  
Cat 1 / Tarif : **52€**  
Cat 2 / Tarif : **42€**  
Cat 2 / Tarif : **37€**

Habitué des scènes prestigieuses en France et à l'étranger, Sofiane Pamart, pianiste virtuose dont les titres, mélange de formation classique et de rap français, contruisent une œuvre à la fois ténébreuse et poétique qui par sa justesse émotionnelle touche un large public

SAMEDI 29 JUILLET



Jérémy  
**FERRARI**

**ASSIS NUMÉROTÉ**  
Cat 1 / Tarif : **45€**  
Cat 2 / Tarif : **40€**  
Cat 2 / Tarif : **35€**

Humoriste, auteur, metteur en scène et comédien, Jérémy Ferrari pratique un humour noir parfois grinçant, toujours intelligent. Le phénomène de l'humour est de retour avec son one man show "anesthésie générale" qui a déjà attiré plus de 200 000 spectateurs.

Réservations possibles auprès de Sud Concerts : [www.sudconcerts.net](http://www.sudconcerts.net)

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## MERCREDI 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE

### ■ PARC DU CHÂTEAU

> 17h30 - 18h00

- Ateliers de musique actuelle par l'école de musique
- Scènes ouvertes

> A partir de 17h30

Marché artisanal & Boum pour les enfants

### ■ PARVIS DU CHÂTEAU

> 21h30 : Best of de Mylène Farmer & Madonna par les Coureurs d'Océans

### ■ COUR DU CHÂTEAU

- 19h : Démonstration de zumba par l'association "Le jour se lève"
- 20h45 : Karaoké par le DJ Vadell

### ■ CENTRE-VILLE

> Fin de matinée : Big band de l'école de musique

> 19h00 : Dixie au fil du Gapeau

Participation des associations de la ville

Buvette et petite restauration par le Comité des Fêtes

## SAMEDI 24 JUIN

### ■ MARCHÉ ARTISANAL

Par le comité des fêtes dans le centre-ville de 18h à minuit

## DIMANCHE 25 JUIN

### ■ DUCK RACE SOLLIÈS

Organisée par le Rotary Club Solliès Vallée du Gapeau  
Centre-ville à partir de 9h30

## DU 29 JUIN AU 2 JUILLET

### ■ FESTIVAL DES COMÉDIES

Dans la cour du château / 21H15

- > Jeudi 29 juin : "L'illusion conjugale"  
d'Éric Assous
- > Vendredi 30 juin : "En vérité, je me mens"  
d'Anne Bernex
- > Samedi 1er juillet : "Les belles sœurs"  
d'Éric Assous
- > Dimanche 2 juillet : "La petite vadrouille"  
de Patrice Giacchi

Tarifs : 12€ • Scolaire : 6€ • Gratuit pour les moins de 9 ans

Informations & réservations :

06 14 22 18 38 ou Office de Tourisme 04 94 28 92 35

## VENDREDI 14 JUILLET

### ■ CÉRÉMONIE ET BAL

Centre-ville

10h35 : Cérémonie officielle

21h00 : Bal populaire organisé par le comité des fêtes

## LES 3, 5, 6 ET 8 JUILLET

### ■ FESTIVAL DE MUSIQUE

#### AU CHÂTEAU

21h00

Dans la Cour du château

Entrée libre, soirées offertes par la municipalité

- > Lundi 3 juillet : Tournée Var Opéra  
Récital piano voix sur les plus grands airs d'opéra
- > Mercredi 5 juillet : Les plus grandes musiques  
de Bach, Mozart et Vivaldi  
Quatuor d'Eric COURRÈGES
- > Jeudi 6 juillet : Récital violon et piano "Une soirée  
musicale à Vienne" Mozart et Beethoven  
Nicole TAMESTIT, violon & Pierre BOUYER, piano  
par ABDM production
- > Samedi 8 juillet : Concerto pour piano "Mosaïque  
pianistique" par la pianiste internationale Olga Jégounova

## DU 21 AU 24 JUILLET

### ■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

> Vendredi 21 Juillet : Bal dansant  
Avec le groupe OLD FRENCH MEN

> Samedi 22 Juillet : Bal dansant  
Avec le groupe M.A.G.E.

> Dimanche 23 Juillet : Concert rock celtique  
Avec le groupe SPACESHEEPS

> Lundi 24 Juillet : Spectacle transformiste  
Avec FRANKY FOLIES

Sur la place  
de l'église  
21h30

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## ■ Cinéma Plein air / 21h30

Mardi 11 juillet  
Le temps des secrets



Mercredi 12 juillet  
Mourir peut attendre



Mercredi 16 août  
Jurassic world 3 :  
le monde d'après



Jeudi 17 août  
Dumbo



Séances gratuites sur le parvis du Château  
Soirées offertes par la municipalité

SAMEDI 5 AOÛT

## ■ MARCHÉ ARTISANAL

Place du Général de Gaulle - Par le comité des fêtes de 18h à minuit

MARDI 15 AOÛT

## ■ MARCHÉ NOCTURNE & BAL

Place du Général de Gaulle - De 18h à minuit

- Animations, jeux gonflables, ... & petite restauration sur place
- De 21h30 à minuit : concert des OLD FRENCH MEN

MERCREDI 16 AOÛT

## ■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

A partir de 18h30 à la Chapelle Saint Roch

JEUDI 24 AOÛT

## ■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle à partir de 17h30

## AGENDA RENTRÉE

DU 1<sup>ER</sup> AU 8 SEPTEMBRE

## ■ EXPO DU CLUB DE L'IMAGE

Salles du château

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

## ■ BLOOD RUN & VIDE GRENIER

Course au départ du château - Vide grenier dans le centre-ville

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

## ■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Parc du château

16 & 17 SEPTEMBRE

## ■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Portes ouvertes du château et des chapelles

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

BOURSE EXPO 2 CV CLUB - Parc du château

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



## ■ FÊTE DE LA FIGUE ET DU TERROIR (26<sup>e</sup> ÉDITION)

### Vendredi 25 août

- **21h : Grand repas sur la place du Général de Gaulle "Menu spécial figue"** concocté par des chefs de qualité avec les figues de Solliès-Pont. Animation : Orchestre de variétés "Kontrast" live production.

### Samedi 26 août

#### Marché tout à la figue 9h-20h

Les producteurs et artisans exposent dans les rues, les places, autour de l'église

- **8h30 à 12h30 : Visite de la Copsolfruit et randonnée** dans les figuiers avec les randonneurs craurois.

**Animations dans les rues** : grosses peluches, le Dixie au fil du Gapeau avec la participation de notre magicien Arlequin et Christian Vidal pour animer le village.

- **9h30 : Accueil des confréries** au château
- **10h : Jeu des figues** cachées et à trouver dans les rues avec de nombreux lots à gagner. **Espace enfants place Gardanne** : jeux, manège, la mini ferme et ses animaux, maquillages, atelier poterie.
- **10h : Départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, le cortège des confréries**, les chevaux, les grosses têtes, lei Ginesto groupe folklorique et le Dixie au fil du Gapeau.
- **11h : Inauguration de la 26<sup>ème</sup> Fête de la Figue** avec les personnalités présentes (place de l'Eglise).
- **11h15 : Chapitre des confréries** et intronisations des nouveaux membres.
- **Après-midi**. Nombreuses animations dans les rues, maquillages, atelier poterie.
- **15h30 : Jeu questions "le Quiz ouvert à tous"**. Nombreux lots à gagner.
- **18h : Election du bébé figue 2023.**
- **Soir : Soirée dansante du Rotary Club Solliès Vallée du Gapeau** au château.

### Dimanche 27 août

- **9h à 18h30 : Marché et animations dans les rues** avec Jazz impulse, magicien, peluches géantes, Gaspard le clown Atrack et ses ballons. **Espace enfants place Gardanne** : mini ferme des "Écuries du romarin", jeux et manège pour les enfants. Maquillages, atelier poterie, grosses peluches.
  - **8h30 à 12h30 : Randonnée pédestre** dans les champs de figuiers et visite chez un producteur de figues.
  - **10h à 12h : A la recherche des figues cachées** dans Solliès-Pont.
  - **11h à 12h : Messe de la figue**, église Saint Jean-Baptiste.
  - **12h15 : Bénédiction des confréries et aubade musicale**, sur le parvis de l'église.
  - **14h30 : Concours enfants 8-13 ans de Tartes à la figue** et dégustation élection du "Marmiton de la figue".
- Démonstrations culinaires avec des chefs de la région. Conférence sur les vertus de la figue et sa valeur nutritive, ses qualités gustatives.
- **16h : Jeu Quiz sur la cuisine et le terroir**. Nombreux lots à gagner.
  - **17h à 18h30 : Concours de Chant suivi de la remise des prix.**
  - **19h30 : Apéritif de Clôture offert aux exposants.**

### À VOTRE DISPOSITION PENDANT LA FÊTE DE LA FIGUE :

Navettes gratuites pour les visiteurs au départ des différents parkings vers le centre-ville.

#### Tout le week-end : Jeu safari-photo

Exploration photographique à vivre en famille ou entre amis (parcours à récupérer à l'Office de Tourisme, place du général de Gaulle). Récompenses remises aux "super" aventuriers.

**EXPOSITION**  
LE MYSTÈRE DU  
FIGUIER RÉVÉLÉ  
par Christian Marcel  
du 25 au 27 août



SUD CONCERTS (PLATESV-R-2021-010943) & LA MAIRIE DE SOLLIÈS-PONT PRÉSENTENT

# FESTIVAL DU CHATEAU

SOLLIÈS-PONT 2023

**26.07 FRANZ FERDINAND**

**27.07 RENAUD**

**28.07 SOFIANE PAMART**

**29.07 JÉRÉMY FERRARI**

FESTIVAL-DU-CHATEAU.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS

